

## **CHAPITRE VI : LA VARIATION LINGUISTIQUE (2<sup>ème</sup> semestre)**

La question de la variation est une question fondamentale pour la sociolinguistique car il s'agit véritablement de tirer les conséquences du constat fait par tout linguiste, même débutant : on ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de sa vie. Une même personne, au cours d'une journée, change considérablement d'usage, de variété, de langue, et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, des conditions immédiates de production/réception. Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise des registres de langues acquise, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très diverses, qui, même si elles sont globalement appelées "français", peuvent comporter des différences considérables aux yeux du linguiste qui les décrit. C'est le désir d'expliquer cette variation, de trouver les causes de chaque variété en rendant compte de toutes les données susceptibles d'être mises en relation avec les formes produites, qui a donné naissance à la sociolinguistique. La perspective "déterministe" est centrale : tout ce que nous disons, à défaut de pouvoir être directement conditionné par l'environnement linguistique immédiat (cf. les variantes conditionnées) doit pouvoir être expliqué par ce que nous sommes ; on retrouve les questions : Qui parle ? A qui ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

En préférant la notion de variation linguistique, et en faisant de celle-ci une des composantes essentielles de son champ disciplinaire, la sociolinguistique révèle son intérêt prioritaire pour certaines situation de communication, individuelles ou collectives, où les locuteurs, de manière permanente ou provisoire, sont conduits à faire coexister en eux des usages linguistiques certes distincts mais cependant proches. L'idée de variation implique ici celle d'un écart, mais d'un écart vécu.

En effet, la sociolinguistique entend décrire la langue dans ses emplois, ses usages. Cet usage manifeste des variations : le locuteur opère un choix parmi les variétés-les sous codes- de la langue qu'il maîtrise, notamment en fonction de son statut social, du style et de la situation qui peut être plus ou moins formelle. Le formalisme du discours peut se définir en fonction des termes constitutifs de l'événement de parole : on peut se sentir obligé de se conduire, de parler correctement d'une manière formelle face à un auditeur d'un statut social élevé ; le thème de l'échange nécessite une langue soutenue ou familiale : déjà sur le plan lexical, la dénomination de certains objets risque de changer radicalement suivant les personnes auxquelles on s'adresse : le style peut être surveillé(langue soutenue), familier, celui du discours quotidien tel qu'il est employé dans les situations ordinaires où le langage n'est pas un objet d'attention

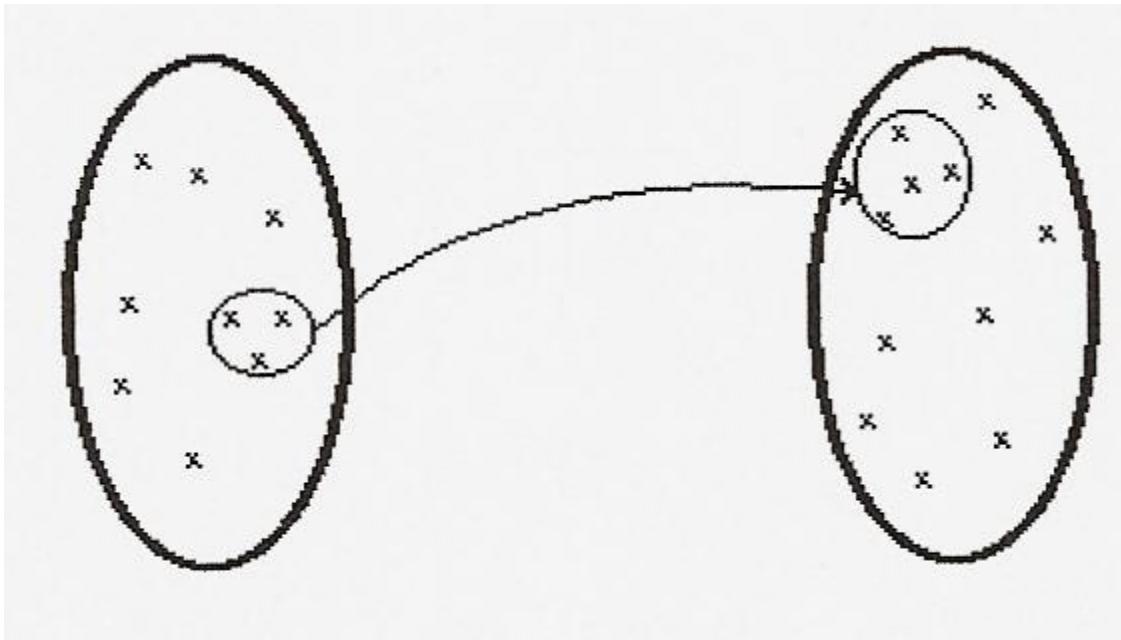
La sociolinguistique distingue entre variation interlinguistique et variation intralinguistique.

### **VI-1-LA VARIATION INTRALINGUISTIQUE OU VARIATION DANS LES USAGES DE LA LANGUE**

Il y a variation intralinguistique là où les locuteurs utilisent deux ou plusieurs variantes d'un même système, donc d'une même langue. A l'intérieur d'une même langue il y a une variation constante. Celle-ci peut être géographique ou sociale, mais la plupart du temps ces facteurs interfèrent : l'usage d'un patois est un phénomène géographique mais qui marque aussi une hiérarchie sociale. La variation peut prendre la forme de patois, de dialectes, de langues de minorité (en France le basque ou l'alsacienne sont pas apparentés au français). C'est la dialectologie qui depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, étudie ce type de

phénomènes. L'urbanisation massive et le développement des communications ont bouleversé la dialectologie traditionnelle, qui était tournée vers le monde rural. Aujourd'hui, c'est le monde urbain qui offre les terrains d'enquête les plus riches. C'est pourquoi, la sociolinguistique se propose de réintégrer l'homme dans la langue : le locuteur, son milieu, celui auquel il s'adresse, la communauté linguistique, même si toutes ces données sont extrêmement complexes. De fait, dans les années 60, aux états – unis, W. Labov, auteur notamment d'une série d'articles publiés en français dans le recueil *Sociolinguistique*, sociolinguiste bien connu pour son rôle dans la recherche, a fait apparaître l'absolue nécessité de considérer la réalité des productions langagières et non plus des abstractions (cette recherche sur les abstractions correspondait à un courant de la linguistique théorique) ; il n'hésite pas à dire que la sociolinguistique c'est la linguistique, même s'il est obligé de constater que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social : "Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé "linguistique générale" : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique. Les problèmes théoriques que nous soulèverons appartiennent également à cette catégorie, tels la forme des règles linguistiques, leur combinaison en systèmes, la coexistence de plusieurs systèmes et l'évolution dans le temps de ces règles et de ces systèmes. S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit là tout simplement de linguistique. Et l'on peut s'étonner qu'il soit utile de donner une base sociale élargie à ce domaine. Que la linguistique générale, quel qu'en soit le contenu, doive reposer avant tout sur le langage tel que l'emploient les locuteurs natifs communiquant entre eux dans la vie quotidienne, cela paraît aller de soi. Aussi est-il profitable, avant de continuer, de voir précisément pourquoi il n'en a pas été ainsi." (Labov, 1976 : "L'étude de la langue dans son contexte social", pp. 258-259). Pour Labov, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent sans étude de l'environnement social. De ce fait, Labov tente de corrélérer les manières de parler avec des variables sociales, qui peuvent être beaucoup plus fines (et qui sont déterminées précisément par l'analyse), que les grandes catégories sociales traditionnelles (profession, sexe, âge, lieu de résidence, etc.). Labov, devant les données ordinaires de la situation de communication, qui comportent une forte hétérogénéité, et qui sont généralement considérées comme aléatoires, va chercher à établir une systématicité (Gadet, 1992b). En quelque sorte, s'attachant au concept de "variation libre", Labov essaye d'établir les règles de cette variation, d'en montrer les conditionnements ; Labov met à jour des régularités trop systématiques pour être le fait du hasard, et il s'efforce de montrer selon les formules de F. Gadet: "[qu'] il y a une stratification de l'usage de la langue dans la société, dont il a pu établir qu'elle était à la fois régulière et extrêmement fine. Elle ne peut toutefois se saisir qu'à travers des considérations de fréquence, puisque ce n'est guère la présence ou l'absence d'une variante qui est en cause, mais des taux d'occurrences comparés." (F. Gadet, 1992b, p. 6).

Il s'agit d'associer chaque variante linguistique à une cause extra-linguistique (classe sociale, sexe, âge, habitat, race, attitudes du locuteur, circonstances de la communication, etc.), ou chaque ensemble de variantes linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou des variables sociales, selon un schéma que l'on pourrait représenter ainsi :



Ensemble des variables sociales

Ensemble des variables linguistiques

Une fois correctement établies les variables, en modifiant l'une des variables sociales, on devrait obtenir une variété nouvelle (un ensemble de variantes différentes) au niveau linguistique.

Attention : on appellera ici la notion de variante conditionnée : On parle en linguistique de variante conditionnée quand on peut établir une corrélation stricte entre l'apparition d'une unité linguistique et le contexte linguistique de son apparition : ainsi, en français du Midi, la réalisation [o] / [ɔ] est conditionnées : ces deux formes sont deux variantes conditionnées d'une seule unité phonologique le /o/, selon la règle suivante : [o] en finale : ex. pot, chaud, dos... /o/ [ɔ] + C : ex. rose, chaude, jaune, code, Paul, pôle... Dans d'autres régions de France on pourra trouver des /o/ et des /ɔ/ non conditionnés par le contexte comme le montrent les prononciations « parisiennes » de saute # sotte ou de pôle # Paul.

C'est un conditionnement de ce type que Labov a tenté d'établir, non plus entre un environnement linguistique et certains sons, mais entre des variables extra-linguistiques (sexé, âge, situation sociale...) et des unités comportant du sens (du morphème, unité minimale de signification à la phrase ou au discours, unité vaste). Dans une perspective déterministe (une démarche scientifique est d'une façon ou d'une autre présentée comme déterministe), Labov pense que si nous ne parvenons pas à établir un conditionnement strict entre des variables extra-linguistiques et des variantes linguistiques, c'est parce que notre analyse est incomplète, parce que nous avons négligé des données. Il propose de ce fait de multiplier les investigations pour trouver les variables pertinentes.

Avec William Labov, le "père" de l'approche variationniste en sociolinguistique, on a pris l'habitude de distinguer quatre types de variation :

- la variation diachronique (ou historique)
- la variation diatopique (ou géographique)
- la variation diastratique (ou sociale)
- la variation diaphasique (ou stylistique).

## **Variation diachronique**

"La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de cotraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents." (M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284).

## **Variation diatopique**

"La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de *régiolectes*, de *topolectes* ou de *géolectes*." (M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284).

## **Variation diastratique**

"La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de *sociolectes*" (M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284).

## **Variation diaphasique**

"On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des *registres* ou des *styles* différents." (M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284).

Françoise Gadet, propose d'ajouter la variation "diamésique" qu'elle définit ainsi :

"Une autre distinction relevant également de l'usage intervient entre oral et écrit. Elle est particulièrement forte dans une langue de culture très standardisée comme la française. Ici, c'est la distinction de chenal de transmission de la parole qui constitue le point d'ancrage de la différence : aucun locuteur ne parle comme il écrit, aucun n'écrit comme il parle. La distinction n'est pas purement matérielle, elle touche aussi la conception même des discours. Il faudra donc distinguer entre ce qui est un effet général de l'oralité, et ce qui relève de la variation." (Gadet, 2004, p. 98)

Cette recherche de William Labov (La stratification sociale de l'anglais dans la ville de New York), a été menée sur la relation entre variation linguistique et stratification sociale dans une grande ville américaine et en particulier sur l'anglais de noirs. Une pré-enquête menée dans trois grands magasins différents quant à la qualité et au prix des produits vendus et par conséquent à la catégorie sociale de leur clients, a permis de montrer que les employés de ces magasins, qui pourtant appartenaient tous à la même classe sociale, réalisaient les variantes phonétiques conformément à la façon de parler des clients à qui ils avaient affaire, en fonction du magasin (du quartier où il se trouvait), voire du rayon dans le magasin (de la nature des produits proposés).

La seule présence de l'observateur lors d'une enquête suffit à modifier le comportement linguistique de l'enquêté, lequel a tendance à se rapprocher de la variété officielle ou de

prestige. Les modalités de l'enquête entraînent également des variations dans les productions. C'est ce qui a amené Labov à varier ses stratégies (écoute pirate, déguisement,) et à définir des styles contextuels dont le plus surveillé répond à la lecture, et le moins surveillé au discours spontané familier hors enquête. Là aussi plus le locuteur accorde d'attention à son discours, plus il se rapproche de la norme officielle. Tout cela met en lumière la fonction sociale et symbolique des variations linguistiques qui ne sont que rarement des choix délibérés.

La variété linguistique propre à un groupe dominant s'impose comme marque de prestige et détermine l'attitude des locuteurs du groupe dominé face à leur propre variété : les colonisateurs le savent bien et un de leurs premiers soucis est de transmettre leur évaluation

Ces travaux de dialectologie urbaine ont permis de développer des méthodologies originales d'analyse de l'usage en situation authentique, l'observateur s'efforçant de ne pas fausser les données par sa présence.

-variation selon les groupes sociaux : il peut s'agir de groupes constitués sur les bases de l'origine ethnique, du pouvoir économique, du sexe, de l'âge.

-variation en fonction de la situation de communication : les mêmes locuteurs ne parlent pas de la même façon selon les situations (en situation formelle ou en situation familiale, à l'écrit et à l'oral.

A partir de cette enquête célèbre sur les adolescents noirs, l'Américain William Labov a donc recherché les corrélations entre certaines variations linguistiques et la position sociale des locuteurs et/ou la situation de communication.

Cette démarche l'a amené à isoler deux niveaux de variation :

- **Un niveau social** : différents locuteurs d'une même langue parlent différemment.

- **Un niveau stylistique** : un même locuteur utilise différents registres de langage (familier, soutenu...) selon la situation. Mais W. Labov remarque que l'écart entre langue courante et langue soutenue est beaucoup plus important chez un ouvrier que chez un cadre supérieur.

Pour W. Labov, la langue est soumise à trois sortes de règles :

- **Les règles catégoriques** qu'aucun locuteur ne viole jamais. Aucun francophone ne dit : « on venons » ou « nous vient ».

- **Les règles semi-catégoriques**, dont la violation - fréquente - est interprétable socialement : la tournure « aller au coiffeur » est jugée populaire par la norme.

### **- Les règles variables**

- Se méfier de l'introspection, d'une prétendue « compétence » (cf. Chomsky) : on ne touche de fait que des « performances », et il existe des procédures objectives d'analyse linguistique pour approcher la variation – qui est la règle.

- S'il y a de la variation, il convient toujours de tenter de l'expliquer : les prétendues « variantes libres » sont des variantes dont le conditionnement nous échappe mais il convient de chercher parmi les données sociales au sens large celles qui de fait conditionnent les variantes analysées.

-Se rappeler que l'on tente toujours d'enquêter sur la langue d'une communauté linguistique et non pas sur celle d'un seul individu. Se soucier nécessairement de la question de la représentativité des informateurs.

En conséquence : scepticisme quant aux « universaux », au sens où ils pourraient être présents dans toutes les langues. Mais c'est l'explication qui forge l'universalité (cf. ne pas confondre les universaux de la linguistique avec des universaux du langage !).

- Intérêt particulier pour le changement linguistique : tout particulièrement les signes du changement en cours. Toutes conditions égales, ce qui a entraîné des changements dans le passé se reproduit nécessairement maintenant (mais ne pas oublier les caractéristiques sociales qui font partie des « conditions égales »).

#### Conseils de travail :

1. Lire en priorité tous les articles se référant à cette question dans Moreau, 1997
2. Lire aussi un des chapitres de *Sociolinguistique* de Labov (au choix),
3. Très intéressant aussi à consulter, le numéro de *Langages* consacré à Labov : Gadet (Françoise), éd. : *Langages* n° 108, déc. 1992, "Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan", 127 p.
4. A regarder également de très près, pour comprendre, les chapitres concernant Labov et la variation dans Baylon, 1991 : en particulier, toute la 3e partie "Langue et classes sociales" ;
5. Lire aussi Gadet, Françoise, 2003 : *La variation sociale en français*, Ophrys, coll. L'essentiel, 135 p.

Un article de Labov traduit en français dans la revue Marges linguistiques, et accessible directement sur le web : "Qu'est-ce qu'un fait linguistique" - source utile de réflexion pour les sociolinguistes.

#### -Codes restreints et codes élaborés

Sous ce titre, on fait allusion aux théories de Bernstein. La lecture de *Langage et classes sociales* est recommandée. Bernstein aime à citer Sapir qui déclarait que "le monde réel est dans une grande mesure une construction fondée - de façon inconsciente - sur les habitudes linguistiques du groupe" (p. 124), on peut retrouver ainsi directement ou indirectement dans son oeuvre l'influence des anthropologues américains Boas, Sapir et Whorf. Ces deux derniers étaient à l'origine de ce que l'on a appelé le "principe de relativité linguistique". Ils affirmaient le déterminisme de la langue sur la pensée, la langue modelant en quelque sorte notre vision du monde. Bernstein, précisément, transpose cette "hypothèse Sapir-Whorf" des différences entre cultures aux différences entre classes sociales.

Bernstein dénonce l'oubli si fréquent du langage dans les sciences sociales ; il s'élève aussi contre l'idée qu'il y a des "différences naturelles" entre enfants, et va ainsi s'attacher profondément à étudier les différences de réussite à l'école pour souligner qu'elles relèvent de l'inadéquation entre les significations universalistes, "exprimées de manière explicite et conventionnelle par le langage" (p. 134), qui sont délivrées et exigées à l'école, et les significations particularistes que l'enfant amène avec lui ; ces différences de réussites ne tiennent donc pas à la possession d'un don et de qualités "naturelles". L'enfant est "conditionné" par son milieu d'origine, son milieu éducatif, et Bernstein va

s'attacher à étudier les déterminants sociaux qui peuvent expliquer les différences scolaires.

A travers études expérimentales et enquêtes, Bernstein va essayer d'établir les modes de constitution des catégories à travers ce qui est inculqué par la famille. Il s'efforce de se défendre face aux reproches vigoureux qu'on lui a fait : il explicite ses méthodes, et démontre l'existence de ce qu'il appelle *code élaboré* et *code restreint*. Soulignant que ces "codes" sont des qualités de la structure sociale, il montre qu'ils se différencient à trois niveaux :

- au niveau linguistique, par la prévisibilité de la structure syntaxique ;
- au niveau psychologique, par la facilité de verbalisation des intentions ;
- au niveau comportemental, par des modes d'autorégulation différents.

Chez Bernstein, on trouve une "théorie de la reproduction sociale", avant ce qui apparaîtra chez Bourdieu :

Il sera vigoureusement attaqué par Labov, mais aussi par Bourdieu. On lui reprochera ce qu'on appelle sa "théorie du handicap", alors que Bernstein ne fait que répéter qu'il n'y a pas de déficit de l'enfant issu des classes populaires mais que c'est parce que le seul code légitime aux yeux de l'institution scolaire est le code élaboré, que le code restreint est discrédiété, considéré comme handicap ou "manque" par rapport au code élaboré - ceci aux dépens des enfants qui n'ont acquis au cours de leur socialisation linguistique que le code restreint, pourtant "fondamental". Ce sont les éducateurs et notamment leur regard porté sur les enfants qui doivent être réformés. Lorsqu'il souligne qu'un enfant de classe populaire tend à user majoritairement d'un code restreint, cela ne signifie pas qu'il ne peut recourir à des variantes élaborées, mais que les situations sociales dans lesquelles ce recours est possible sont plus rares pour lui que pour un enfant des classes supérieures.

Ainsi "Bernstein, comme après lui Bourdieu, aboutit à une théorie de la reproduction sociale à partir d'une approche singulière de la socialisation. Il développe une théorie des rôles sociaux et de l'apprentissage issus de la socialisation familiale. " (article cité de Chauvin et Truc)

"Les avantages vont aux avantageés, renforçant ainsi leurs avantages, tandis que ceux qui sont définis socialement comme inférieurs reçoivent moins, ce qui accroît leur infériorité" (Bernstein, p. 203)

Les auteurs soulignent encore : "L'école aurait un rôle prépondérant dans ce processus cumulatif, dans la mesure où "*les institutions scolaires dans une société fluide comportent des tendances aliénantes*" (p. 143). Il existe bien une affinité élective entre la hiérarchie sociale et la hiérarchie symbolique que le système scolaire présuppose et alimente. En effet l'enseignement crée le besoin de ses propres services par l'élaboration permanente des normes linguistiques, mais, ce faisant, construit "*des canaux d'orientation subtils, manifestes ou cachés, qui restreignent nettement les attentes et les motivations, tant chez les enseignants que chez les enseignés*" (p. 252).

Finalement Chauvin et Truc concluent : "Ni sociologisme fataliste, ni volontarisme utopique, le travail de Bernstein se veut avant tout pragmatique, à même de contribuer à un réformisme des institutions scolaires et, tout particulièrement, de la formation des

*enseignants. "Pour que la culture du maître devienne partie intégrante du monde de l'enfant, il faut d'abord que la culture de l'enfant soit partie intégrante du monde du maître. Peut-être faudrait-il, pour cela, que le maître comprenne le parler de l'enfant plutôt que d'essayer décisoirement de la changer." (p. 260)*

**On peut donc conclure que** les normes partagées, qui unifient la communauté linguistique, sont nécessaires pour rendre compte de la variation sociale et stylistique. Toute communauté linguistique présente, aux différents niveaux de l'analyse linguistiques, différents types de variations :

-Les indicateurs : ce sont des variables, comme les traits dialectaux, distribuées de manière régulière selon les groupes socio-économiques, d'âge, d'origine géographique..., mais utilisées par chaque individu avec la même fréquence quels que soient les contextes. Elles échappent à la correction et peuvent donc servir pour le linguiste d'indices d'appartenance du sujet à tel ou tel groupe.

- **Les marqueurs** : ce sont des variables qui ne présentent pas seulement une distribution caractéristique selon les groupes sociaux, mais dont les valeurs varient aussi selon l'attention portée par le locuteur à son discours. Toutes les variables utilisées par Labov sont des marqueurs.

-**Les stéréotypes** : ce sont des variables fortement stigmatisées, reconnues par l'ensemble des membres de la communauté comme de véritables fautes ou des manières affectées de parler.

## VI- 2 LA VARIATION INTERLINGUISTIQUE

Il n'est pas dans notre intention d'énumérer ici toutes les définitions ou typologies proposées pour le bilinguisme, mais de retenir celles qui nous semblent avoir un intérêt pour la sociolinguistique.

### VI-2-1 Bilinguisme et plurilinguisme.

Très longtemps, il y a eu des débats pour savoir s'il fallait parler de bilinguisme ou de plurilinguisme. Il y a de nombreuses définitions, nous retenons celle de :

-Georges Mounin « Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues », « également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue. »

-Définition du dictionnaire de didactique des langues « le bilinguisme est une situation qui caractérise les communautés linguistiques et les individus installés dans les régions multilingues

-Dictionnaire des sciences du langage de Todorov, « un individu est dit multilingue s'il possède plusieurs langues apprises l'une comme l'autre comme langue maternelle. » Le bilinguisme à travers ces trois définitions peut être considéré soit comme le fait d'une communauté soit comme le fait d'un individu. Ces différences renvoient à tout un débat de linguistes qui considéraient que seuls les individus peuvent être bilingues et d'autres qui considéraient que cette notion peut s'étendre à toute une communauté linguistique. Se posent alors le problème de degré d'extension du bilinguisme, à partir de quel pourcentage considère-t-on que la communauté est bilingue ? Quand peut-on parler de bilinguisme ?

Selon l'âge d'acquisition des langues on a pu parler de bilinguisme précoce ou tardif, selon la distribution faite dans la communauté on parle de bilinguisme composé, individuel stylistique ou social. Toutes ces approches défendent un point de vue différent.

### **Les différentes approches**

#### **\*-L'approche normative**

Elle prend en considération le degré de maîtrise de la langue : deux positions s'affrontent, l'une dit que tout le monde est bilingue, l'autre que personne est bilingue.

##### **a)Tout le monde est bilingue.**

Les défenseurs de cette thèse pensent que dans tout acte de communication les locuteurs s'adaptent à une situation donnée. Or une langue varie selon les situations de communication, les locuteurs d'une langue disposent d'une variété d'usages, maîtriser une langue c'est savoir utiliser cette variété, c'est-à-dire savoir adapter son discours à chacune de ses situations linguistiques.

Mahmoudian écrit : « on maîtrise mieux une langue dans la mesure où on manie un nombre plus élevé d'unités linguistiques et que l'on comprend mieux le sens qui rattache ces unités aux circonstances ».

Martinet « développe la même idée lorsqu'il dit que la maîtrise d'une langue est constitué par une hiérarchie d'usages possibles qui sont les usagers quotidiens, les usagers solennels, politiques, artistiques.

Ceci implique donc que le locuteur est à chaque instant obligé d'adapter son langage à la situation. On peut dire que tout locuteur est bilingue, exemple du langage bêtifié des parents lorsqu'ils parlent aux enfants, ou les colons qui tentent d'adapter leur langue maternelle aux parlers créoles.

##### **b)Personne n'est bilingue**

Certains linguistes disent que le bilinguisme n'existe pas dans la mesure où personne n'est capable de maîtriser à la perfection deux langues, c'est à dire sans aucune interférence. Si on prend en considération ces paramètres, il n'y a pas de bilinguisme.

André Martinet explique que ce critère de la perfection n'a guère de sens car même un locuteur unilingue ne possède pas à la perfection sa langue et qu'il n'en utilise pas toutes les possibilités lexicales ou syntaxiques. Ce critère de la perfection est rejeté car il ne permet nullement de définir le bilinguisme ou le monolinguisme.

#### **c/ La troisième tendance tente de définir le degré de maîtrise relative.**

Ils rapportent la méthode de Malherbe, une série de critères permettent de définir une situation de bilinguisme :

-être en mesure de mener une conversation, un discours ou un sermon dans une langue étrangère que ce soit à l'écrit ou à l'oral . Savoir lire les journaux dans cette langue et en saisir l'humour.

-Etre en mesure de mener une conversation intelligible dans une autre langue et pouvoir lire sa littérature.

-Savoir lire implacablement l'autre langue

-Savoir enseigner les deux langues

-Posséder une grande maîtrise des deux langues

-Posséder une connaissance parfaite des deux langues.

Que dire ?

La mesure de la perfection repose sur des jugements de valeur subjectifs, on mêle différents niveaux de maîtrise d'une langue : l'écrit et l'oral.

On mêle pareillement la maîtrise d'une langue et l'aptitude à l'enseigner, ce qui ne se justifie pas. Beaucoup savent parler une langue mais ne peuvent l'enseigner.

On peut dire que les systèmes de mesure de la perfection linguistique est un faux problème car toute situation de bilinguisme est marquée par une fluctuation des usages (variation continue).

En effet, le comportement linguistique des bilingues est très variable, il dépend de nombreux facteurs d'ordres psychologiques et sociales. Il y a des phénomènes de pressions sociales, les situations de communication qui fait qu'on ne peut établir des grilles rigoureuses. La mesure de perfection se révèle vaine, il faut s'en tenir aux propositions de W Mackey « le bilinguisme doit être considéré comme un concept non pas absolu mais relatif ». Renzo Titone ajoute en rapportant Mackey qu'il ne faut pas poser la question : cet individu est-il bilingue ? Mais plutôt dans quel sens est-il bilingue c'est-à-dire qu'il faut rendre compte de la pratique bilingue du locuteur, de son comportement bilingue mais pas tenter de définir la nature du bilinguisme qu'il pratique.

#### \* L'approche psychologique.

**A-Le bilinguisme infantile ou précoce :** on parle de bilinguisme infantile quand il s'agit d'un enfant qui dès sa naissance est simultanément confronté à deux systèmes linguistiques différents par exemple lorsque la mère et le père parlent à l'enfant chacun leur langue ou lorsqu'une 3<sup>ème</sup> personne parle une autre langue que celle que parlent les parents. En fait cette situation est plus rare que la situation de bilinguisme précoce où l'on a des enfants monolingues dans les premières années de leur enfance qui apprennent ensuite une seconde langue soit par imprégnation du milieu familial et social soit à l'école. Les études à orientation psychologiques se proposent toujours différents objectifs, certaines études se proposent d'examiner le comportement de l'enfant qui est aussi très tôt mis en contact avec 2 ou plusieurs langues en général, ces études essaient de déterminer la conscience qu'a l'enfant de parler ou de ne pas parler plusieurs langues, on a 2 types de constatations qui apparemment sont contradictoires.

1-Il semble selon certaines expériences que les enfants acquiert les différentes langues sans s'en apercevoir. On cite les propos d'un linguiste allemand bilingue qui dès son plus jeune âge à la question » savez vous depuis le début que vous parliez deux langues ? Il répondit « je suppose que non, je parlais spontanément la langue de mon interlocuteur sans savoir ce que je faisais et cela depuis le début comme j'ai pu le déduire du témoignage de mes parents.

2- En face de ce premier type de recherche on a une autre type de recherche qui montre que les enfants distingue assez tôt entre 3 et 4 ans les différents systèmes qu'il parle et précisément cette capacité de parler, et la situation dans laquelle ils se trouvent, très vite ils perçoivent ce qu'on attend d'eux dans la situation scolaire et dans la situation familiale ou amicale.

Un autre facteur intéressant c'est leur capacité de traduire. Renzo Titone cite le cas de conscience différentielle qui lui permet de différencier les systèmes ce qui implique que l'enfant possède une double compétence c'est-à-dire une maîtrise intuitive de règles et de mécanismes différents.

« L'enfant bilingue réussit-il à faire le rapport entre les personnes et les situations distinctes et les idiomes. »

L'enfant pratique la différenciation des systèmes mais il ne possède pas la capacité d'énoncer, de formuler cette aptitude. Il a une conscience intuitive qu'il ne peut formuler.

#### **Le bilinguisme favorable ou défavorable.**

La question souvent posée est celle de savoir si le bilinguisme est favorable ou défavorable, s'il est nuisible ou non. Cette question est posée à deux niveaux : , d'abord à propos des enfants, on se demande bien souvent si le bilinguisme est préjudiciable ou

non au développement de l'enfant, c'est à dire à son équilibre psychologique, affectif, d'autre part, si c'est préjudiciable à l'acquisition de sa langue maternelle et de sa langue. Ces présupposés sont démentis par de nombreuses expériences faites sur des enfants bilingues.

Renzo Titone expose le cas d'un enfant qui apprend l'allemand avec sa mère et le français avec son père, la prononciation fut celle d'un enfant unilingue dès le début, le bilinguisme ne retardera pas le développement général du langage, c'est à dire que l'acquisition des deux langues n'a pas entraîné de retard. Les emprunts d'une langue à une autre réitèrent des cas isolés. Dans les deux langues on assisté à un développement parallèlement en phonétique, en morphologie, en syntaxe. L'enfant devient très vite conscient de son bilinguisme et traduisait les messages d'une langue à une autre. Il acquit le concept abstrait de langue. Tous ces exemples donnés par Titone semblent contredire la thèse qui veut que le bilinguisme soit dangereux, préjudiciable. Même thèse développée par Abdellah Chériet pour qui le bilinguisme est contre révolutionnaire, dangereux pour l'authenticité et pour la langue arabe alors que Lacheraf était pour le bilinguisme.

Selon Chériet, le bilinguisme n'est pas une voie révolutionnaire pour l'enseignement, mais bourgeoise car ce n'est pas le bilinguisme qui donne au peuple sa formation socialiste. De plus le bilinguisme est contraire à l'authenticité et le fait d'enseigner une langue étrangère à l'enfant orientera sa mentalité et donc son authenticité.

Remarque : le bilinguisme est considéré sous un angle particulier, on considère les deux langues rivales. Pourtant l'Algérie est plurilingue et Chériet ne parle jamais des autres langues, les arguments avancés sont biaisés, la réalité linguistique n'est jamais décrite, l'arabe classique est considéré comme une langue maternelle. En fait le véritable problème dans des cas de bilinguisme est la prise en charge pédagogique et un environnement harmonieux. »En créant un environnement adapté le petit enfant pourrait très bien apprendre deux langues ou plus sans grave difficulté et la redoutable barrière linguistique serait détruite à la base. »Titone

### **3/ L'approche sociale.**

On peut parler du bilinguisme social lorsqu'on prend en considération l'expansion du bilinguisme au niveau de toute une communauté. Cette approche sociale traite d'un certains nombres de questions :

-le statut des langues en contact

-la distribution de ces langues c'est-à-dire comment les langues se distribuent-elles parmi les locuteurs, comment sont-elles pratiquées par les locuteurs, d'où l'étude d'un certains nombre d'éléments à prendre en charge, la situation de communication, l'appartenance sexuelle, sociale, on s'attache aussi au phénomène de prestige, de valorisation et de dévalorisation, phénomène de mémorisation. C'est-à-dire l'attitude du locuteur à l'égard de ceux qui parlent.

-les problèmes de planification linguistique. Elle prend aussi en charge le retentissement de tous les éléments au niveau de la dynamique des langues c'est à dire la capacité d'évolution, de stagnation, de vie ou de mort des langues, quels sont les symptômes qui permettent de reconnaître ces phénomènes.

L'importance de ces phénomènes sociaux se manifeste dans l'exemple que nous empruntons à Juliette Garmadi, 1981, *La sociolinguistique*, PUF, Paris, concernant le cas du Vaupès ; région qui se situe au centre de l'Amazonie avec une frontière commune à la Colombie et au brésil.

Quelles sont les caractéristiques sociales de cette région ? il s'agit d'une population indienne qui vit dans des habitations dispersées, cependant on considère qu'il s'agit d'une population sédentaire bien qu'il lui arrive de se déplacer. Il y a plusieurs niveaux de

structuration sociale de cette population, elle est structurée en unités définies par un seul critère : l'unité linguistique. Chaque groupe d'individus parlant la même langue est considéré comme appartenant à la même tribu. La tribu est définie par la langue du père donc tous ceux qui ont utilisés dès leur enfance la langue du père font partie de la même tribu. C'est donc la langue du père qui confère l'identité au groupe, à la tribu. Un indien de cette tribu doit se marier avec une femme d'une autre tribu obligatoirement donc parlant une autre langue sinon cela est considéré comme uninceste. Exemple, un enfant appartenant à une tribu doit avoir comme première langue la langue de son père, la mère est tenue d'apprendre la langue de son mari mais elle peut aussi parler sa langue avec les autres femmes , elle communique avec son fils la langue de son mari .

Quels sont les points que suscite l'attention du linguiste par rapport au vaupés ?

-Au niveau de l'étendue du bilinguisme.

Le plurilinguisme pourrait être envisagé dans cette région à plusieurs niveaux : au niveau familial ou cellule nucléaire. Au niveau de la tribu, au niveau du Vaupès.

Selon Juliette Garmadi, il y a une stabilité du plurilinguisme que l'introduction du portugais et de l'espagnol dans la région ne semble pas remettre en cause. Elle affirme : une des premières conclusions que l'on peut tirer de l'étude de la situation du Vaupès est que les sociétés complexes ne sont pas les seules garantes possibles de la stabilité du plurilinguisme. Elle veut dire que l'on aurait tendance à croire qu'une situation comme le vaupés, avec l'accord de la colonisation aurait pu voir son plurilinguisme céder devant la langue du colonisateur, or il n'en est rien car le plurilinguisme du Vaupès se maintient très bien. Donc les sociétés stables ne sont pas les seules garantes de la stabilité.

L'existence du plurilinguisme et de sa stabilité ne sont liées ni à des types d'institutions précises, ni au nombre des locuteurs, ni à la dimension, ni à la densité d'un pays.

Juliette Garrmadi à travers l'exemple du Vaupès semble remettre en question toutes ces hypothèses.

-Au niveau psychologique du bilinguisme.

Au niveau psychologique, le plurilinguisme peut être précoce ou tardif, ce bilinguisme est aussi équilibré car les langues acquises dans l'enfance le sont avec une maîtrise égales

-Au niveau linguistique et sémioculturel :

Au niveau des systèmes culturels transmis par le langage, on peut parler de bilinguisme composé, c'est à dire que les langues parlées réfèrent à une même situation sémioculturelle, que les langues indiennes parlées dans le Vaupès renvoient au même référent culturel dans la mesure où la culture indienne de cette région est homogène et que toutes les langues parlées sont le véhicule de cette culture homogène, ce qui peut se traduire en disant que les enfants du vaupés ont un seul système de signifié mais qu'ils ont pour le traduire différents signifiants correspondant aux différentes langues qu'ils parlent. C'est dans ce cas que l'on parle de bilinguisme composé car ce dernier implique théoriquement la perméabilité des systèmes linguistiques en contact, c'est-à-dire qu'il y a très souvent passage d'une langue à une autre, il y a interférence à tout niveau : phonologique, lexical et syntaxique.

### **Conclusion :**

Si l'on s'en tient au cas du Vaupés, on peut dire à propos de l'Algérie : qu'elle présente bien une situation de plurilinguisme social. Ce bilinguisme peut être caractérisé à la fois comme précoce et tardif (beaucoup d'enfants apprennent les langues dans leur petite enfance mais aussi à l'école). Ce bilinguisme est aussi équilibré, il est plutôt coordonné que composé car le référent sémioculturel du kabyle et du français est différent du kabyle et de l'arabe, le français l'est aussi.

## **VI-2-2-- Bilinguisme et diglossie**

### **1-Introduction**

Dans une situation de contact de langues, le statut de chaque langue varie suivant les rapports de domination entre les groupes qui les parlent et les perceptions que les individus ont de ces rapports. Il s'ensuit que les usages langagiers varient dans l'espace social et géographique en fonction de ces rapports intergroupes, si ces rapports changent, les rapports de statut et donc les usages eux-mêmes varieront. C'est à de tels phénomènes de variations sociolinguistiques que nous allons nous intéressés. En premier lieu nous examinerons le phénomène de diglossie qui résulte de relation de statuts entre une langue et une variété de langue super-ordonnée et une autre langue ou variété de langues subordonnées dont les usages respectifs sont en distribution complémentaire plus ou moins stable dans une société donnée.

Selon Mackey, « une société dont tous les membres seraient capables de comprendre, lire, parler et écrire deux langues utilisées dans cette société devrait sans doute abandonner une de ces langues, car elle serait redondante. Autrement dit, pour que deux ou plusieurs langues survivent dans une société, il est nécessaire qu'elles remplissent des fonctions complémentaires-soit qu'elles sont utilisées par tous les locuteurs pour des fonctions et dans des domaines distincts, soit qu'elles sont utilisées par des locuteurs appartenant à des groupes ethnolinguistiques différents, soit qu'un groupe parle la langue dominante, l'autre groupe la langue dominée avec, entre les deux, des individus bilingues qui parlent la langue de l'un et de l'autre.

### **1-Définition et historique de la diglossie.**

La notion de diglossie (du grec ancien diglottos, signifiant bilingue) est un concept sociolinguistique développé par Ferguson(1959) pour décrire toute situation dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines complémentaires, l'une de ces variété étant généralement de statut socialement supérieur à l'autre.

Dans un sens large, la diglossie existe dans toutes les sociétés où l'usage quotidien diffère sensiblement de la norme officielle, il faut que chaque variété soit utilisées de manière systématique : par exemple, une variété est employée dans les domaines formelles, comme l'administration, la religion la poésie, alors que l'autre est réservée à la conversation courante, aux discussions informelles, à la correspondance non officielle. Fergusson qualifie ces deux variétés l'une haute et l'autre basse. Exemple : Le monde arabe : l'arabe classique et l'arabe dialectal. La Grèce : le grec, le katharevousa et le grec populaire le dhimotiki.

Le terme de diglossie a été étendu par Fishman (1967) à l'usage complémentaire institutionalisé de deux langues distinctes dans une communauté donnée. Cette situation de diglossie se caractérise par un certain nombre de traits :

-La fonction : la fonction des deux variétés H et L n'est pas la même, il y a répartition de chacune d'entre elles selon les situations de communication.

-la notion de prestige, on se place ici au niveau de l'attitude des locuteurs qui ont tendance à qualifier H de supérieure de plus belle, de plus logique, de plus apte à exprimer les pensées importantes. Ils affirment aussi qu'ils préfèrent entendre un discours politique dans cette variété. La variété L est considérée comme étant inférieure, incapable d'exprimer un discours littéraire.

-La littérature étant rédigée dans la variété haute, elle contribue à ce que cette dernière soit tenue dans sa plus haute considération.

1- Le mode d'acquisition : La variété basse est généralement la langue maternelle, son acquisition se fait par l'usage, donc au sein de la famille. La variété haute s'apprend à l'école.

-La standardisation constituée par la moyenne des usages des locuteurs, ex : le français standard constitue la norme.

-La stabilité : la situation de diglossie est passagère, soumise à l'évolution. Le rapport entre une langue H et une langue L est ponctuel, éphémère, susceptible d'évolution. En fait dit Ferguson il n'en est rien. La situation de diglossie se caractérise par la stabilité, elle peut durer plusieurs siècles. S'il y a évolution c'est par l'intermédiaire d'une forme de langue intermédiaire qui ne remet pas en cause véritablement le rapport entre H et L, comme par exemple l'arabe classique et l'arabe dialectal.

Le concept de diglossie a été étendu par Gumperz(1971) aux sociétés multilingues, dans le sens où celles-ci peuvent utiliser différemment plusieurs codes (langues, dialectes) dans des domaines et des fonctions complémentaires, comme l'Inde, qui a deux langues officielles, hautes : le hindi et l'anglais en plus des langues régionales.

## 2-Le rejet de la notion de diglossie.

\*-Martinet utilise plusieurs éléments pour remettre en cause la notion de diglossie.

Selon Martinet, Fishman et Gumperz adoptent la notion de diglossie pour des raisons sociologiques, pour marquer la distinction bilinguisme individuel versus bilinguisme social. La diglossie implique le bilinguisme communautaire.

Dans cette perspective on ne voit pas ce que la distinction bilinguisme, diglossie apporterait de nouveau par rapport au bilinguisme individuel et bilinguisme social.

Martinet rappelle que la hiérarchie entre les langues n'est pas absolue, il n'est pas toujours possible dans toutes les situations linguistiques de déterminer la hiérarchie. Exemple, le Canada

L'anglais est réservé au domaine économique et technique, le français est réservé au domaine culturel. Ces deux langues sont des langues de prestige bien qu'elles ne soient pas sur un pied d'égalité.

Martinet conclue : j'écarte ce terme de diglossie tout simplement parce qu'il suppose qu'il deux sortes de bilinguisme :

-le bilinguisme individuel entre langue de prestige identique

-le bilinguisme communautaire dans lequel il y a nécessairement une hiérarchie de prestige entre plusieurs langues.

\*- Critique de Drettas à partir de la situation de la Grèce.

La Grèce présente une situation de diglossie : le katharéousa et le dimotiki. La notion de prestige selon Drettas venait du fait que le katharéousa était la langue de l'église or nous dit-il cet argument n'est plus valable car la kataréouza a beaucoup évolué par rapport à la langue religieuse.

Le second argument de Drettas est la remise en cause du système de standardisation retenue par Ferguson, pour lui on ne peut retenir ce critère dans la mesure où le corpus de référence est hétérogène.

## 3- La situation de l'Algérie :

Ferguson considère les pays arabes comme un des cas les plus anciens et les plus stables de diglossie. Tout le monde reconnaît le prestige de la langue arabe classique.

Qui décide de ce prestige ? Peut on dire d'une langue que les locuteurs refusent de parler qu'elle n'est pas prestigieuse ?

Tous les grammairiens qui prônent la disparition des dialectes au profit de l'arabe classique sont obligés de reconnaître que ces derniers sont bien vivants, les grammairiens

parlent de difficulté à enseigner une locuteurs natifs, il n'existe pas dans le monde arabe de personnes dont la langue maternelle est la langue standard.

Le prestige de la langue tient essentiellement du mythe, nous avons là l'exemple d'un discours sur les langues que les grammairiens, les linguistes, l'élite intellectuelle ont établi et qu'ils perpétuent avec la complicité des instances officielles sans jamais se poser la question de l'adéquation de ces discours à la réalité des pratiques linguistiques.

#### **4-Les tenants de la notion : défense et illustration de la diglossie. La défense de la diglossie se fait selon deux axes principaux :**

- La diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité.
- La diglossie expression et moyen d'un conflit social.

##### **\*-La diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité.**

A partir de la distinction entre variété H et variété L, établie par Ferguson se construit une autre signification celle de la diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité. Il s'agit d'inégalité au niveau de l'utilisation des deux langues mais aussi des attitudes et représentations que les locuteurs ont à propos de ces langues. Ces deux aspects sont très importants. Le terme de diglossie permet d'insister sur cette inégalité qui peut être quantitative lorsqu'il s'agit de l'extension d'emploi de ces langues : ainsi la variété H a généralement une zone d'extension plus grande que la variété B . On peut parler d'inégalité qualitative lorsque les langues en présence ont le même statut .

##### **\*-Bilan de La sociolinguistique dans le domaine arabe/arabophone**

-Eessor tardif malgré la richesse du champ puisque aire/ère immenses

Pendant toute la première partie du XXème siècle. ( voir P. larcher) les études arabes ont été divisées en deux grands domaines qui se recoupaient très peu

a) l'étude la langue arabe classique b) études dialectales

Dans les deux cas les auteurs visent à des descriptions de systèmes plus ou moins homogènes et stables. En ce qui concerne études dialectales, description qui repose souvent sur le parler d'un ou deux informateurs supposés représentés l'ensemble de leur communauté : le parler du Caire, le parler de Cherchell, le parler de Tunis, et parfois même le parler égyptien, le parler syrien, etc.

Précurseurs : la dialectologie et linguistique historique

Il y a quand même une linguistique historique qui se pose la question de la formation de l'arabe classique ou dialectale en particulier en ce qui concerne la période précédent et suivant la conquête avec des questions comme est ce que l'arabe classique s'est constitué sur une koiné poétique littéraire ou sur une koiné dialectale etc.. (cf. P. larcher). Autour de cette question de la formation de l'arabe, de la définition d'une *koiné* qu'il s'agisse d'une koiné littéraire ou dialectale on aborde les questions de contact, d'évolution, de variétés.

**-Définition d'une koiné** = Variété née du contact de différentes variétés d'une même langue, qui se délocalise dans le sens que n'est plus le symbole/l'élément identificateur d'un groupe socialement et géographiquement distinct et qui de ce fait tend à éliminer les traits les plus particuliers, les plus saillants des variétés en contact et tend à conserver les traits communs (beaucoup plus compliqué que cela mais tendance générale)

Donc un certain nombre de travaux autour de ces questions par des gens qui ne se déclarent pas comme des sociolinguistes mais plutôt comme des historiens de la langue ou des linguistes. Fück, Ferguson, Blau, Cohen, etc. etc. Relient analyse historico-sociale et analyse linguistique mais les éléments/preuves de leur argumentation sont surtout

basés sur des éléments linguistiques (liste des traits pour la koiné urbaine de Ferguson ou de Cohen ou plus tard de Vesteegh pour sa théorie de la pidginisation/créolisation) cf. on prend un certain nombre de traits des dialectes arabes contemporains et on les compare a) avec arabe classique et b) avec les éléments de dialectologie historique dont on dispose et on essaie de montrer que relèvent ou pas d'un processus de koinéisation

Tous ces travaux autour des questions de koiné littéraire et surtout koiné dialectale sont importants car vont établir des catégories dialectales basées sur des critères sociaux-ethniques cf. la distinction entre parlers dits nomades/bédouins censés être plus « conservateurs » (donc avoir gardés des traits des parlers pré-Jahili) et parlers sédentaires considérés comme « plus innovants » et à l'intérieur de ces parlers sédentaires les parles urbains considérés comme évidemment les plus « mixtes » car issus soit du contact entre des dialectes différents (koiné) soit du contact entre des arabophones et des non arabophones (langue de contact).

(Pour toutes ces questions de dialectologie historiques et de catégorisation etc.. je vous renvoie aux « pères » de la dialectologie arabe cf ; en français Cantineau, William et Philippe Marçais pour le Maghreb, Colin, etc.. Ces catégories sont elles mêmes inspirées des écrits de Ibn Khaldoum (voir encore P. Larcher.. )

#### **VI-2-3- Le développement de la dialectologie**

C'est à partir de ces catégories dialectales qui se distinguaient pas des traits linguistiques particulier que se sont développés au Moyen Orient quelques travaux fondateurs comme ceux de Haim Blanc sur Bagdad (1966) puis de Clive Holes sur Bahrain (1987) et au Maghreb une sociolinguistique/dialectologie « urbaine » avec des gens comme Leila Messaoudi (Rabat), Dominique Caubet (Fès) etc... et tous les travaux en dialectologie urbaine qui ont montré que différentes variétés coexistaient dans une même ville en fonction des appartenances « communautaires », c'est à dire soit appartenance religieuse (juive, chrétienne, musulmane) ou régionales ou ethniques etc.. et qui ont pu étudier aussi le renouvellement des parlers urbains en montrant comment des nouveaux flux de populations d'origine rurale transformaient les anciens parlers urbains et provoquaient des phénomènes de koinéisation. Mais au Maghreb, on reste le plus souvent dans la dialectologie urbaine plus que dans la sociolinguistique dans le sens où le plus souvent on identifie un groupe à une variété sans décrire les phénomènes de variations, d'alternance individuelles. La personne la plus représentative de ce courant me semble Leila Mesaoudi (2003) qui se basant sur les travaux d'études urbaines (cf. Mohamed Naciri pour le Maroc) a développé une opposition entre parler citadin/parler urbain et montré combien les anciens parler citadins (pré-hilalien et andalou) étaient actuellement en déclin face aux nouvelles koiné urbaines a fort traits bédouins ».

C'est surtout chez les anglos saxons et au Mashrek que l'on voit se développer une sociolinguistique variationiste urbaine avec des gens comme Clive Holes, Abdel Jawad, Ibrahim, Muhammed Amara, Niloofar haeri, Enam Al Wer, etc. qui étudient comment évoluent les usages linguistiques des différents types de locuteurs en fonction de leur âge, sexe, degré d'études, origine régionale etc. Etudes qui analysent principalement les variantes phonologiques comme la réalisation du (q) en /q/, /g/, /□/ /k/ , la réalisation des interdentales, des diphongues, etc.. Ces variantes phonologiques sont considérées comme des marqueurs de telle ou telle variété cf. le (q) c'est à la fois classique et certains parlers urbains, le /g/ c'est plutôt rural/bédouin mais devenu urbain dans de nombreux cas, le /□/ c'est plutôt urbain etc. etc.. Donc on étudie la réalisation de ces variantes auprès d'un certain nombre de locuteurs et on croise les variables linguistiques avec des critères sociaux (âge, sexe, éducation, etc..) et on en conclut que dans tel ou tel milieu urbain

l'évolution linguistique va dans le sens du développement de telle ou telle variété de langue.

Ce type d'étude qui a repris au début les concepts, méthodologie variationiste labovienne développé aux USA, GB, etc. s'est d'abord heurté à une application trop mécaniste de la démarche labovienne et a du s'adapter au contexte arabophone qui est un peu plus spécifique du fait de la fameuse question de la diglossie : la variété haute des villes européennes = la variété parlée par l'élite de ces villes , donc standard urbain = variété haute prestigieuse que les autres locuteurs essaieront ou pas de reproduire en fonction des contextes urbains. Les innovations souvent introduites par les membres des classes moyennes et se diffusent vers le haut, puis repris par le bas.. etc. Les femmes des couches populaires ont tendance à reprendre plus vites les variantes prestigieuses, les hommes des milieux populaires sont plus conservateurs.

Dans le monde arabe, on a commencé à faire une adéquation entre variété haute et fusha (classique/moderne) et à voir comment les locuteurs des différents parlers dialectales acquéraient ou pas les marqueurs de cette variété haute (donc par exemple la réalisation du fameux (qaf).. Et puis on s'est rapidement aperçu que parallèlement au fusha il y avait d'autres variétés prestigieuses, en particulier les variétés urbaines dans un certain nombre de grand centres urbains comme le Caire, Jérusalem, les migrants d'origine rurale et surtout les femmes pouvaient privilégier la norme urbaine sur celle du fusha... (Palva 1982, Ibrahim 1986, etc..) Ce qui a amené un certain nombre de travaux en cours à s'interroger sur la question de la norme, du standard en arabe, sur l'impact de l'éducation (Nilofar Haeri, Enam Al Wer) et donc par ricochet ont développé une critique d'une conception qui se voulait plus ou moins universalisante à la Bourdieu : les classes dominantes se caractériseraient par leur maîtrise de la norme langagière qu'elles imposent aux autres. Dans le monde arabe on voit que l'une des normes prestigieuses est supposée être le fusha, norme que peu de gens maîtrisent dans leur vie quotidienne, les élites sont plutôt plurilingues et pas toujours très arabisées (ce sont souvent plutôt les membres des classes moyennes qui ont suivit leur éducation en arabe), l'autre norme peut être le vernaculaire urbain (mais pas toujours comme on le voit pour un certain nombre de vieilles cités maghrébines) mais cela peut être aussi une norme bédouine + /- idéalisée comme cela semble être le cas en Jordanie ou face à la présence des palestiniens, irakiens, syriens etc.. « les vrais hommes jordaniens » semblent revendiquer une norme locale plus bédouine..

Bref l'ensemble de ces travaux plus ou moins récents sur la dialectologie/sociolinguistique urbaine ont eu le mérite de mettre en relief la diversité des situations, la complexité historique du développement de certains parlers, la pluralité des normes.. Beaucoup de travail reste à faire dans ce domaine où les vraies études de terrain basées sur des corpus restent rares. Deux exemples proches: celui de Casablanca et de l'arabe dit marocain. Alors que le Maroc est l'un des pays où l'on dispose d'une tradition dialectologique riche et de nombreux travaux contemporains (en particulier avec les espagnols mais aussi des auteurs marocains) on s'aperçoit que si l'on connaît un peu l'histoire de la formation du parler de Casablanca au début du XXème s. et son expansion, on ne dispose d'aucune description sociolinguistique réelle et on reste dans une grande confusion entre la koïne marocaine et le parler de Casablanca. De même, pour Alger, la capitale de l'Algérie qui a connu une expansion considérable // à une politique d'arabisation plus ou moins réussie et acceptée : quel(s) type(s) d'arabe se développent actuellement ? Y a t il développement d'une koiné, influence croissante de fusha ou au contraire développement croissant du code swtiching ou les deux, etc... autant de questions qui n'ont pas encore été traitées de façon satisfaisante.

Il apparaît enfin que la sociolinguistique arabophone s'est peu développée dans un cadre interactioniste. Nécessité de développer l'analyse interationnelle, de présenter des corpus en action et de sortir un peu des approches variationistes ou des listes d'isoglosses

### **La question de la diglossie et du continuum dialectale/fusha**

C'est un des domaines qui a été le plus abordé en sociolinguistique arabe à la fois dans une approche du contact/code switching et une approche attitudinales. Massivement investi par les anglo-saxons. Donc les articles fondateurs sur la Diglossie Marçais +/- inaperçu, Ferguson qui a eu un impact considérable et de là tout un courant pour savoir la nature, le type de diglossie, la mise en évidence niveaux intermédiaires entre les deux pôles, etc..

Deux grandes tendances :

- celles qui consistent à nommer et à caractériser des variétés intermédiaires entre le pôle bas (dialecte) et le pôle (haut) fusha. On va de 3 / 4/5 avec des notions comme 'ammiya al-muthaqafin (Educated Spoken Arabic) . Tendances développées par des gens comme l'école de Leeds, Said El-badawi, au Caire, etc. Mais ces travaux se heurtent à la difficulté de trouver des « frontières » claires entre les différentes variétés intermédiaires

- l'autre tendance est de considérer qu'il y a deux pôles + /- abstraits et un **continuum** entre les deux pôles sans qu'il soit possible d'isoler des variétés spécifiques entre les deux. A partir de cette conception en continuum on peut étudier comment se fait le mélange des deux codes et appliquer un certain nombre de règles et méthodes reprises des études sur le Code Switching et l'interlangue , cela va donc des contraintes syntaxiques de l'époque Poplack à la théorie de la *Matrix language* de Myers Scotton (beaucoup d'articles parus dans les volumes de *Aspects of Arabic Linguistics*, et également l'ouvrage collectif de Rouchdy 2002 par ex. cf. les travaux de Gunvor Medjell etc.). Ces travaux ont reçu un bon écho dans le monde arabe en générale car permettent tout en restant dans 'du politiquement correcte » de travailler sur de l'arabe moderne, de sortir un peu du carcan du classique sans faire de la « dialectologie » qui reste une discipline encore trop souvent considérée comme « orientalisante»

Les travaux sur le code switching et le continuum ne pâtissent pas d'une image défavorable à l'inverse de la dialectologie qui reste entachée d'une réputation de « science coloniale ». Le domaine des études sur diglossie/CS reste prolifique et les études montrent que la frontière entre le fusha et le dialectale sont extrêmement poreuses : des domaines réservés au fusha sont de plus en plus pénétrés par le dialectal incluant l'écrit (journalistique, le roman, les publicités) et tout le domaine relevant de l'oral officiel (les discours publiques, les médias etc..) et vice versa l'influence principalement lexicale et phonologique du fusha se fait sentir dans l'oral dialectal via éducation/média/ certaine démocratisation. Il y a de grands corpus en ligne (voir les américains comme Parkinson).

On peut se demander si cette porosité entre les deux pôles reflète une évolution contemporaine ou si elle existait auparavant mais n'avait pas été étudiée. Si on observe le passé avec minutie on constate a) que l'écrit a toujours été +/- marqué par le dialectal : cf. le fameux moyen arabe et b) que les supposées populations analphabètes parlant le dialectal avaient un contact avec l'arabe classique via l'enseignement religieux, la poésie sufi, etc., et donc il y a certainement eu, et de la part des orientalistes et des panarabistes, une surévaluation de cette diglossie.

Ce qui semble clair cependant c'est que par rapport à certains pronostiques des années 50-60 (les indépendances) c'est que l'arabe standard moderne ne s'est pas imposé comme unique médium de communication dans l'ensemble du monde arabe, que les « dialectes »,

parlers locaux évoluent mais se maintiennent plus qu'on aurait pu le croire, puisqu'on voit même resurgir des régionalismes locaux.

Un domaine qui reste à explorer pour les décennies à venir : émergence ou pas de « langues / parlers » nationaux/régionaux. A l'intérieur d'un même pays est ce que sont les tendances à la koinéisation ou le maintien des différences qui va l'emporter ? Est-ce que ces hypothétiques variétés nationales seront reconnues comme telles ? On entend parler d'arabe égyptien, marocain, algérien, syriens. Ce sont en grande partie des fictions qui désignent en générale les variétés parlées dans les capitales mais qui ne sont pas institutionnalisées ni reconnues comme des langues officielles et dont le rayonnement n'interdit pas le maintien d'autres variétés plus locales ou régionales. Mais il y a toujours eu des mouvements militant (mais toujours très minoritaires) pour l'institutionnalisation de ces « langues nationales » et la rupture avec le fusha cf. au Liban, en Egypte, au Maroc actuellement (cf. le numéro de la revue Tel Quel Darja notre langue nationale). On retrouve donc toujours l'opposition entre ceux qui ont une vision discontinuiste (ammiyya et fusha sont des systèmes fondamentalement différents) et ceux qui ont une vision plus continuiste (ammiyya et fusha se complètent)

Autres domaines de la Sociolinguistique arabe en développement :

- L'arabe langue de contact pour les populations non arabophones : cf. arabe langue véhiculaire, pidgin/créole c'est un domaine qui reste un parent pauvre de la sociolinguistique arabe malgré l'intérêt de ces travaux pour l'histoire de la langue arabe et pour la linguistique de contact (Owens, Miller, Simeone Senelle, etc.).
- l'arabe en diaspora (champ émergeant en Europe et au USA) et le CS arabe/langue étrangères (français, anglais, espagnol, etc..). Recoupe les questions de maintien/perte des langues maternelles en contexte migratoire, des règles du CS, etc.. Un autre domaine est l'influence de cet arabe de diaspora dans les pays d'accueil cf. dans la création artistique contemporaine, les parlers des jeunes etc. (la musique, les blagues etc.. cf ; les travaux de Dominique Caubet etc.)

## CONCLUSION

Le terme sociolinguistique implique donc une sensibilité, une approche et une méthodologie particulières : partir du réel, du concret, être à l'écoute des faits de langue, de variation, se dire que le marginal, le particulier sont toujours instructifs, que les langues sont toujours en perpétuel construction et que les humains sont les acteurs de ces constructions. C'est un peu comme un historien qui décide de sortir de l'histoire officielle de la Cour et des Grands pour s'intéresser à l'histoire sociale : c'est plus difficile, cela demande de plonger dans des archives plus ou moins accessibles, lisibles etc. Pour le linguiste, cela demande de recueillir des corpus et de prendre le temps de les écouter, analyser, transcrire.

Le développement d'études avec une sensibilité sociolinguistique a permis de sortir d'un certain carcan imposé à la fois par de nombreux « orientalistes » et par l'idéologie pan arabe des états arabes : l'arabe est de plus en plus reconnue comme une langue plurIELLE, ayant subi des développements différents selon les lieux et les contextes, jouant des rôles différents etc..

Pour le moment on sent bien qu'il y a cependant un fossé entre ces avancées et les politiques didactiques par exemple : l'enseignement de l'arabe reste extrêmement problématique et figé tant dans les pays dits arabophones que dans les pays à forte minorité non arabophone : Alors que par exemple l'enseignement du FLE ou ALE a totalement intégré un certain nombre d'acquis de la sociolinguistique, pragmatique, linguistique discursive, il ne semble pas que ce soit le cas avec l'arabe malgré le nombre d'instituts étrangers ou arabes qui se penchent sur la question..

## **CHAPITRE VII : ATTITUDES ET REPRESENTATIONS.**

Le phénomène représentationnel est un phénomène qui a d'abord intéressé les sciences humaines : la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, bien avant la linguistique et disposent au cœur de ces sciences d'un savoir théorique. Il recouvre tout le champ qu'on nomme : représentations linguistiques, langagières ou sociolinguistiques, discours sur les langues, attitudes linguistiques, jugement sur les langues, rapports subjectifs à la langue, imaginaire linguistique. Cependant, chaque appellation témoigne d'un certains point de vue.

Guenier définit les représentations comme « une forme courante et non savante de connaissances socialement partagées qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels ». (représentations linguistiques in Moreau, Sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, liège, 1996, p.146)

Deux caractères sont à relever dans cette définition :

\_Le caractère non savant des représentations : il s'agit d'une forme de connaissance qui ne repose sur aucune rationalité, c'est une connaissance intuitive, purement subjective, Branca-Rosoff, cité par Boyer in Sociolinguistique, territoire et objets, p.79, désigne ce phénomène « d'opinions stéréotypées ». C'est donc une certaine vision, une certaine perception que les locuteurs ont de leurs langues et de celles des autres.

- Les représentations linguistiques sont socialement élaborées et partagées par tous les membres d'une société. Elles fonctionnent comme des normes sociales, idée partagée par Labov , qui les situent entre la norme idéologique et les usages effectifs. Pour ce dernier la norme sociale est le fondement même de la communauté linguistique, qui ne se définit plus comme un ensemble de locuteurs partageant les mêmes usages (au niveau des pratiques, elle est plutôt hétérogène) mais comme un ensemble de locuteurs partageant des normes subjectives communes. Ainsi les langues sont jugées positivement alors que d'autres le sont négativement. Les jugements peuvent être de nature esthétique, peuvent concerner le système lui-même, la valeur de la langue sur le marché linguistique et enfin le groupe qui la parle. Nous avons donc affaire à un phénomène social et c'est justement ce caractère social des représentations linguistiques qui justifie qu'elles constituent un objet de choix de la sociolinguistique, cependant cela n'exclut pas qu'il y ait tout de même une part individuel.

Les locuteurs ne se contentent pas d'utiliser les langues et les variétés de langues, ils les évaluent ; cette évaluation influe beaucoup sur leurs pratiques linguistiques. On entre ici dans le domaine des attitudes et des normes qu'elles impliquent : chaque locuteur évalue sa propre pratique et celle des autres et ces évaluations jouent un rôle important dans le changement linguistique.

La linguistique diachronique analyse le changement linguistique : d'où provient une innovation ? Pourquoi et comment s'impose-t-elle ? Est-ce pour des raisons sociologiques qu'une langue change ? André Martinet a défendu la thèse que l'évolution phonologique d'une langue ne se faisait pas de manière aléatoire mais s'expliquait par la nécessité pour son système de trouver une stabilité optimale, en réduisant ses déséquilibres. D'autres linguistes préfèrent mettre l'accent sur des mécanismes sociaux : par exemple un groupe peut imiter la prononciation d'un autre, jugée plus prestigieuse.

Deux tendances s'affrontent : pour expliquer le changement on invoque souvent le principe du moindre effort : les locuteurs confondent certaines formes phonétiquement très proches, simplifient des constructions syntaxiques compliquées. Cette tendance au moindre effort du locuteur est contrebalancée par une autre qui pousse à ne pas compromettre la compréhension, c'est-à-dire le moindre effort de l'auditeur.

Il n'est pas rare qu'un étranger en situation officielle s'excuse de ne pas parler la langue de son interlocuteur. Ce faisant, il témoigne d'une certaine politesse qui compenserait en quelque sorte « l'impolitesse » de ne pas bien parler la langue ; mais il témoigne aussi de la valeur positive qu'il accorde à cette langue et à ceux qui la parlent. A l'intérieur d'un groupe qui parle la même langue, on observe nous le verrons, un, un phénomène semblable d'inégalité linguistique entre locuteurs de statut socioculturel différent.

Par ailleurs, nous sommes tour à tour émetteurs et récepteurs ; nos compétences en tant que récepteurs sont plus grandes que nos compétences en tant qu'émetteurs : nous n'employons pas toutes les structures linguistiques que nous connaissons de même que nous n'appartenons pas à toutes les catégories socioculturelles que nous sommes capables de reconnaître. Mais le récepteur n'a pas un rôle passif :

-il reconstitue le sens de l'énoncé qu'il reçoit selon ses propres schèmes d'interprétation et l'ensemble de ses expériences ;

-il perçoit aussi des signes linguistiques qu'il interprète en fonction des connotations et des normes en cours dans la classe sociale à laquelle il appartient ; lorsque ces signes peuvent faire l'objet de variations ; ils deviennent des marqueurs socioculturels ;

-il juge ce qu'il perçoit selon l'image qu'il a du locuteur, de ses intentions, de la situation et du rôle qu'il y joue, des enjeux de l'acte de langage et selon l'image qu'il a de lui-même et de ses compétences ; la façon de parler est un facteur plus révélateur de la classe sociale des interlocuteurs, que les vêtements ou les apparences de train de vie.

En effet, si les représentations linguistiques sont de nature sociales, elles sont en rapport étroit avec l'idéologie qui tente d'agir sur elles, et les modèles. Cependant, si les représentations sont à distinguer des discours scientifiques, elles sont aussi à distinguer des discours idéologiques tenus par le pouvoir. Branca Rossof cité par Boyer, p.79, exprime fort bien cette idée en affirmant que les représentations « permettent de sortir de l'opposition radicale entre « le réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique et l'idéologie, les considérations normatives comme représentations fausses, représentations écrans ». C'est donc entre le réel et l'idéologie qu'elle situe les représentations. Qu'est ce qu'est l'idéologie ? « Tout système de représentations structuré et cohérent visant à rendre compte du monde extérieur, de la réalité sociale, l'idéologie se présente sous forme d'un discours construit et totalisant, où les idées s'enchaînent logiquement et les valeurs concordent ». (discours et idéologie, p.4)

Ainsi l'idéologie est un système structuré, parfaitement cohérent, élaboré en fonction d'objectifs bien déterminés, officiel car il s'agit de façonnier l'imaginaire collectif national alors que les représentations sociales n'obéissent pas à ces contraintes, elles sont le fruit d'un consensus social plus ou moins libre. Mais il faut souligner qu'en pratique, la limite entre ces deux représentations n'est pas toujours clairement repérable et les deux se confondent, les idéologues au service de l'état sont d'abord et avant tout des membres de la société, le pouvoir par les moyens qui lui sont conférés (média, écoles, AIE) arrive toujours à façonnier les mentalités. Ainsi on aime ou on déteste une langue parce qu'on se fait une certaine idée d'elle ou de ces locuteurs.

## QUE CONCLURE ?

L'analyse des représentations ne peut être étudiée sans une analyse des pratiques linguistiques. D'où la nécessité d'étudier à la fois les comportements et les attitudes des

locuteurs, d'observer les productions et de ne pas se contenter de recueillir des paroles des sujets qui peuvent varier selon les situations et les interactions.(voir à ce sujet, B. Maurer, Houdebine, Canut et Boyer).

## CHAPITRE VIII- LA POLITIQUE LINGUISTIQUE OU LA NORME

Michel Tournier, définissant le "normal" donne les définitions suivantes :

### NORMAL

1. Conforme à la norme. Idéal
2. Conforme à la moyenne. Habituelle"

Ceci peut servir d'introduction à qui aborde la question de la norme. C'est bien la un véritable problème car selon les lieux, selon les personnes, selon le domaine, les deux perspectives se mêlent effectivement et perturbent la compréhension. Peut-on dire que la norme est un idéal, c'est-à-dire de fait quelque chose que personne n'atteint ou n'incarne vraiment ? Peut-on dire que la norme est faite de la moyenne des opinions, ou de la moyenne des comportements ? Nous allons rencontrer ces deux voies comme deux écueils entre lesquels il conviendra de naviguer.

Georges Mounin, lui-même, dans son *Dictionnaire de la Linguistique* (PUF/Quadrige, rééd. 1993) commence son article "**Norme**" de la façon suivante : "Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (le "bon usage")..."

En fait, si le "normal" et le "normatif" restent des concepts très "grand public" qui suscitent des définitions un peu floues, il convient de souligner que la norme du français n'est en aucun cas déterminée en regardant les usages majoritaires. C'est **la variété de français qui, à une époque donnée, est prônée par la société française, qui s'impose à chacun mais aussi qui est défendue par chacun** : même ceux qui en sont très éloignés, y sont attachés. C'est dans les classes populaires que, tout en pratiquant d'autres variétés, on tient le plus à ce que soit enseignée la norme, que l'on se soucie de savoir ce qui est correct / ce qui ne l'est pas - la "norme" étant plus ou moins assimilée à ce qui permet de réussir, puisque ceux qui ont réussi sont censés pratiquer la norme, en offrir une image ! On devine ainsi que la norme de fait est **la variété pratiquée par les hautes couches de la société dans les situations formelles où elles "donnent à voir" leur langue** - variété d'ailleurs plus ou moins fantasme (et par là sans doute rejette-t-on la notion d'"idéal"), que personne ne pratique vraiment et qui ainsi apparaît toujours "au-delà" des usages réels. Indéniablement cependant des usages se rapprochent davantage de ce qui est présenté comme la norme (dans les dictionnaires, dans les grammaires...), mais ces

ouvrages parce qu'ils sont écrits utilisent et présentent obligatoirement une variété différente de l'oral et contribuent à la dichotomie si souvent formulée par "Monsieur Toutlemonde" : "à l'écrit ça va, ma langue est correcte, mais à l'oral je n'ai pas le temps de réfléchir et je parle mal".

Dans ces conditions on soulignera que,

- la norme est une variété écrite, que l'on enseigne en principe, qui est formalisée, et toujours plus ou moins éloignée des variétés parlées, même quand elles reçoivent un jugement favorables de locuteurs sollicitées pour donner leur avis.
- On ne parle jamais comme on écrit (cf. chapitre sur langues orales / langues écrites), mais les couches sociales "qui ont réussi" sont censées davantage incarner la norme.
- Il est certain que plus les études des sujets ont été longues, plus ils pratiquent couramment des variétés proches de l'idéal qu'on appelle "la norme", ne serait-ce que parce que leur imprégnation, à travers une longue pratique de la langue écrite, rejoue sur leur pratique orale. Mais ne négligeons pas toutefois les facteurs sociologiques et économiques qui interfèrent avec ce que l'on croit attribuer à leur langue (richesse visible, aisance sociale, position économique, domination sociale...).
- Ne veut-on pas "imiter" ceux qu'on présente comme les modèles normatifs plus parce qu'ils ont réussi que parce qu'ils parlent bien : la cravate de PPDA(**1**), sa façon de s'habiller, son aisance et son sourire parfaitement placé ne jouent-ils pas un plus grand rôle que sa langue même (on connaît d'ailleurs l'usage du *prompter* à la télévision !) pour le faire citer comme quelqu'un qui parle bien ! Indéniablement - et dans toute société - servent de "modèle" ceux qui ont réussi et non pas ceux qui sont considérés comme des parias (cf. les clochards ou SDF).
- N'oublions pas, en outre, que si les "accents" régionaux ne sont plus aussi stigmatisés maintenant qu'il y a une trentaine d'années, ils sont l'objet malgré tout de précautions subtiles qui amènent ceux qui atteignent les plus hautes responsabilités sociales à s'en défaire partiellement (cf. le Président Giscard d'Estaing prenant des cours d'orthoépie pour se débarrasser de son accent auvergnat qui n'était pas de mise pour quelqu'un prétendant aux plus hautes fonctions et donc "Président de tous les Français) ou bien qui amène à sélectionner pour les plus hautes responsabilités ceux qui ont un accent considéré comme convenable, celui qui est accepté à une époque donnée : les deux comportements interfèrent constamment et se répondent pour éliminer de la parole publique avec une image favorable (et non pas plus ou moins "ridicule") ceux qui seraient les plus éloignés de la norme.
- Les caractéristiques de la "norme orale", évoluent au fil des siècles : notre "r" actuel, assez faible, un peu plus "grasseyé" à Paris qu'à Marseille, n'est plus du tout le "r" roulé que prononçait les nobles il y a quelques siècles, mais elles évoluent bien plus lentement que l'usage réel.

La **norme** est donc bien une question qui relève fondamentalement de la **sociolinguistique** : déterminée, fixée à chaque époque sur des critères socio-économiques, elle se transmet dans l'enseignement et donc apparaît comme beaucoup plus "permanente" que les autres variétés non formalisées qui ne se transmettent que familièrement (acquisition non formelle). **L'école** joue ainsi un rôle essentiel dans la transmission, la permanence, le statut, les prérogatives accordées à la norme. C'est elle qui peut la répandre de façon quasiment universelle dans un pays. Sa non-transmission - cf. le discrédit de l'école pour toute transmission ou la moindre importance accordée à la "langue correcte" à notre époque - ont pour premier résultat que les couches sociales les

plus éloignées de la norme n'y accèdent plus. La "norme" ne disparaît pas pour autant, mais elle est alors surtout l'objet de transmission familiale dans les familles conscientes et capables d'en assurer la transmission indépendamment de l'école. L'école en enseignant la norme était facteur de démocratisation de la société française ; si elle renonce à cette tâche, on parvient à une société aristocratique dans laquelle "certains savent sans avoir appris" (selon l'expression consacrée) et où il n'y a plus de chance de véritable mobilité sociale. Contrairement à nos a priori on peut voir ainsi que la norme est "démocratique" quand, "idéal" proposé à tous, elle est accompagnée dans son apprentissage de la transmission des principes qui permettent de l'atteindre. Dire (comme cela se pratiquait à l'université à Lyon dans les années soixante) "il ne faut pas dire un "[fløv]" (pour "fleuve"), une [føj] (pour "feuille")", c'est donner à tous une chance d'accéder à des situations où l'on ne tolère pas un accent régional marqué ; ne plus le dire, c'est laisser encore les plus hautes positions à ceux qui l'auront compris tout seuls (dans leur famille) et bien sûr éliminer ceux qui ne se doutent même pas que ce genre de prononciation est stigmatisée !

On pourra distinguer avec Marie-Louise Moreau (1997), article "Les types de normes" :

- les normes de fonctionnement (habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté, règles qui sous-tendent les comportements linguistiques d'un sous-groupe)
- les normes descriptives (ce sont les "normes de fonctionnement" rendues explicites par les descriptions qui en sont faites. Mais ainsi, ce sont les normes de certains sous-groupes seulement qui sont décrites : on ne s'intéresse le plus souvent qu'à quelques-uns des groupes possibles ; on n'a pas toutes les règles de fonctionnement de tous les sous-groupes)
- les normes prescriptives (il s'agit de règles sélectives, normatives : sont sélectionnées ici les règles du modèle à rejoindre ; on a là une description de la norme).
- les normes évaluatives (ces normes se situent sur le terrain des attitudes et des représentations. Elles consistent à attacher des valeurs esthétiques, affectives ou morales aux formes préconisées ; elles entretiennent des relations complexes avec les normes prescriptives. Elles contribuent grandement à la hiérarchisation.)
- les normes fantasmées (ici on est toujours dans le domaine des représentations ; le groupe se forge un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement qui n'ont souvent guère de zone d'adhérence avec le réel !).

#### \*La norme ou le bon usage.

La norme au sens de langue que l'on doit parler est un discours d'autorité, fixé par une institution d'état), chargée de créer une langue homogène faite pour être parlée par un usager idéal, une langue standard, de partout et de nulle part, uniforme, polie, débarrassée de toute impureté comme :

-les régionalismes : les variétés géographiques s'opposent au caractère centralisateur de la norme et échappent à tout contrôle ; elles sont donc connotées péjorativement et le critère de la hiérarchie sociale.

-les innovations : qu'il s'agisse de changements lexicaux, syntaxiques ou phonétiques, ils sont ignorés -non reconnus- ou attestés longtemps après leur apparition, lorsque la norme n'a pas réussi à s'imposer. Face aux variations individuelles et collectives, la langue normée se veut homogène et tire sa légitimité de l'école.

Un des comportements sociaux les mieux connus vis à vis de la langue est la normalisation. Fishman affirme que « la codification est l'acceptation par une communauté d'un système formel de normes qui définissent l'usage correct ».

Qu'est-ce que la norme ou l'usage correct de la langue?

« La norme est un recueil de perceptions consignées dans des grammaires dites normatives et correspondant à ce qu'il faut dire pour se conformer au bon usage linguistique de la bonne société ».Denise François

Elle représente un choix approprié fondés sur des préjugés socioculturels et sur la notion de niveaux de langues hiérarchisées : les classes dominantes et les bons auteurs emploient une langue de qualité qu'il faut considérer comme un modèle

Parler de normes revient à se référer à plusieurs acceptations :

-un ensemble d'interdits, de prescriptions sur des façons de dire quelquefois accompagnées de justifications de divers ordres.

-tenir compte de cet ensemble de prescriptions c'est parler correctement sans faire de fautes.

Les institutions de la norme sont :

**-L'école** : l'école par le biais des grammaires et des enseignants, tend à imposer à l'enfant une langue uniforme qu'il n'utilisera pas souvent ailleurs. Par l'enseignement de la grammaire, elle l'habitue « non seulement à concevoir les réalités de la langue, mais à réprimer son goût naturel de la parole pour substituer à la spontanéité langagière une pratique écrite conforme à des normes rigoureuses ». Elle lui impose de faire des phrases ainsi qu'une prononciation de lecture standard qui pour bon nombre d'enfants est artificielle, cependant cette langue semblera toujours, parce qu'imposée par l'école, supérieure à la sienne.

**-L'écrit** : L'administration prend le relais de l'école pour perpétuer la crainte de la faute et le respect pour la langue écrite : « notre langue écrite a plus de dignité que notre langue parlée, souvent fautive ». L'opposition écrit/ parlé devient une opposition digne/ fautif. Ceci appelle deux remarques :

La langue parlée comme la langue écrite peut comporter tous les niveaux car rien n'empêche en théorie d'écrire comme on parle ni de parler comme on écrit.

-De plus ces deux formes d'expressions ont chacune une spécificité de fonctionnement que la démarche normative semble ignorer. Parler c'est construire un discours en train de se faire. Le locuteur improvise constamment, ce qui l'amène à hésiter, à se reprendre, à changer l'orientation de sa phrase, à utiliser diverses stratégies, à avoir recours à tous les procédés extra et paralinguistiques : regard, mimiques, gestes, intonations. L'écrit n'ignore ni les hésitations, ni les reprises mais celles-ci disparaissent avec les brouillons. D'un point de vue linguistique, il n'y a aucune raison d'opposer le parler et l'écrit de façon hiérarchique puisque les deux domaines fonctionnent différemment.

Une norme linguistique est un trait unificateur d'une société : tout le monde la connaît et sa connaissance permet de distinguer les autochtones des étrangers. Mais même dans le cas où tout le monde peut savoir quelles sont les variantes de statut supérieur, il n'est pas nécessairement vrai que tous voudront les adopter dans leur discours quotidien. Certaines études ont montré que les réactions subjectives aux variantes sociolinguistiques étaient différentes selon les classes et impliquaient beaucoup plus qu'une simple échelle de prestige (cf Labov). Labov, dans « Sociolinguistique, pp. 250-251, 339-340, 418-419 », fait une distinction entre norme cachées, voilées et norme manifestes, normes stigmatisées et norme acceptées. Les variantes de statut élevé possèdent un prestige manifeste : elles sont associées au pouvoir social indéniable des locuteurs de la classe supérieure, peuvent être la condition nécessaire d'accès à des fonctions d'un statut plus élevé, et sont promulguées par les agents de la normalisation dans la société tels que les médias et les instituteurs. Mais pour beaucoup de locuteurs de la classe ouvrière ou de la petite bourgeoisie, les variables linguistiques « non standard » associées à leurs groupes peuvent aussi posséder un prestige voilé (covert prestige : celui d'un groupe local de

statut inférieur). La signification sociale de base de ces variables au prestige voilé est celle de la solidarité : une personne qui les utilise est considérée comme étant un des leurs, comme ami possible. Pour certains groupes, ces formes peuvent signifier dureté ou virilité.

Pour compléter vos connaissances dans le domaine de la norme reportez vous aussi sur le web à :

- un article d'Olga Ozolina : "Quelques approches de l'étude de la norme linguistique".
- Tout un cours écrit par Benoît Leblanc et Claude Tousignant de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie sur la Norme linguistique, mais aussi quelques autres notions essentielles
- "Le français québécois : problème de norme".
- Le texte de l'intervention d'A.M. Houdebine "Norme et normes", 1999.

## **TRAVAIL A EFFECTUER PLANNING DES TRAVAUX DIRIGES**

Les étudiants sont priés de consulter, d'analyser et de résumer les textes qui figurent dans le planning, ce sont des applications aux cours. Les explications ainsi que les corrigés seront donnés lors des regroupements.

**TD 7 : « Langue nationale/ langue régionale », colloque Silf, Morsly**

**TD 8 : « La culpabilité » sociolinguistique, Robert Lafont in « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane », langue française n°9, février 1971**

**TD 9 : Code-switching : approches principales et perspectives »in La linguistique, Pénélope Gardner-Chloros, PUF, Paris p.26-29**

**TD 10 : L'alternance n'est pas interférence in les visages du bilinguisme in L'enfant aux deux visages, Ed Odile Jacob, Paris, 1996, p. 238-243, Claude Hagége.**

**TD 11 : Robert Lafon, La culpabilité sociolinguistique : la diglossie franco-occitane in Langue française n°9, février 1971**

**TD7 : « Langue nationale/ langue régionale » colloque silf, Dalila Morsly**

## Réaction au thème 3 : Langue Nationale et Langue Régionale

---

I- Je voudrais tout d'abord poser un problème d'ordre terminologique qui est peut-être aussi d'ordre méthodologique. Dans la formulation du thème, les termes de langue nationale et de langue régionale sont posés comme des évidences, comme s'ils revoyaient à des concepts clairement définis, utilisables sans difficulté en linguistique. Or je crois qu'il n'en est rien.

Un certain nombre d'ambiguités et de malentendus que la précision " s'opposant dans le cadre d'une même entité politique " ne contribue pas à réduire, entourent ces syntagmes. Il me semble, en fait, qu'une grande anarchie règne au niveau des termes utilisés pour désigner les différentes langues en contact dans une situation linguistique déterminée. Nous avons à réfléchir, en linguistique sur cette question et à voir si nous n'avons pas à établir une terminologie plus opératoire.

-Premier point : les syntagmes langue nationale et langue régionale ont été forcés par le discours politique et pour les besoins d'une planification linguistique déterminée.

La prise en charge par la linguistique de notions élaborées en dehors de son espace épistémologique ne fait-elle pas alors problème ? Je crois que oui, dans la mesure où le discours politique en matière de planification linguistique rend souvent compte d'un projet –

Volontariste ou en cours de réalisation – plutôt que des relations que les langues, dans telle ou telle entité politique précise, entretiennent entre elles. Or ce sont ces relations qui intéressent le linguistique. Ce sont elles qui lui permettent de comprendre et d'expliquer les pratiques des locuteurs.

-Second point : élaborés par le discours politique, ces termes vont renvoyer à des réalités

Linguistiques déterminées par des configurations politiques diverses. Le statut de ce qui sera désigné langue nationale ou langue régionale, ainsi que les rapports entre les deux, seront fonction de la manière dont, au niveau politique, on aura défini la nation, la région, l'importance de l'une - par rapport à l'autre, leurs modes de liaison ...

De l'Union Soviétique au Mali par exemple, en passant par la France ou l'Algérie, les langues portées au statut de langue(s) nationale(s) ou régionale(s) n'ont ni les mêmes positions ni les mêmes fonctions.

-Troisième point : le problème ne se réduit pas toujours à une opposition binaire : langue nationale / langue régionale.

Dans de nombreuses situations linguistiques à travers le monde, on recourt à un paradigme plus complexe : langue(s) officielle(s) / langue(s) nationale(s) / langue(s) régionale(s)...

Il conviendrait donc, en toute rigueur pour l'analyse linguistique soit d'adopter une terminologie qui rende mieux compte de ce qui préoccupe le linguiste : contacts, rapports, conflits entre les langues; soit de partir de la terminologie en vigueur dans chaque situation linguistique précise et d'examiner son adéquation ou son inadéquation à la réalité des pratiques linguistiques.

Mais on ne peut faire comme si ces deux syntagmes étaient capables de rendre compte de toutes les situations linguistiques.

## **II- La situation en Algérie**

1)- Tout d'abord, il faut signaler que le discours politique ne retient que l'opposition langue nationale / langue étrangère.

- La langue nationale désigne langue arabe dite classique ou standard, c'est-à-dire la langue / des usages officiels.

- La langue étrangère désigne la langue française. C'est le défini La qui en opposent le français aux autres langues éventuellement enseignées en Algérie, permet cette spécification, et dit dans le même temps le statut un particulier qu'a le français en Algérie.

Les langues maternelles quant à elles ne sont pas nommées par le discours officiel. Seul un certains discours de revendication culturelle utilise pour l'arabe dialectal et le berbère les termes de langues populaires.

Nous voyons donc que les termes de langue nationale sont, en Algérie réservés à une langue qui n'est pas parlée par les Algériens. On ne saurait d'autre part parler pour l'arabe dialectal et le berbère de langues régionales puisque leur usage ne s'étend, ni un espace politique défini comme une région ni à un espace géographique bien délimité : l'arabe dialectal est réparti à travers l'ensemble du territoire " national " le berbère se rencontre dans plusieurs régions d'extensions très variées : la Kabylie, les Aurès, le Mzab, le Hoggar et d'autres îlots disséminés à travers le territoire.

D'un point de vue linguistique, la terminologie qui me paraît la plus susceptible de rendre compte de cette situation serait la suivante :

-Langue officielle ou institutionnelle / langues maternelles ou non institutionnelles.

### **2)- Usage des différentes langues :**

On ne peut parler de complémentarité conflictuelle.

-L'arabe officiel est surtout réservé aux usages écrits ou aux usages oraux très stéréotypés (( ( informations télévisées, par exemple ).

-Les langues maternelles sont les langues de la communication orale.

Le berbère est une langue minoritaire tant du point de vue du nombre de locuteurs ( évalué à 20 % environ ) que du point de vue de ses extensions d'emploi : usage domestique essentiellement. L'on assiste ce pendant depuis quelques années à une revalorisation de la langue par la poésie, la chanson et même le théâtre.

3- La différenciation se pose à propos de l'arabe dialectal et de l'arabe officiel. Chez les gens " cultivés ", scolarisés, on assiste à une relative imprégnation de l'un par l'autre, au niveau lexical surtout. Les locuteurs empruntent par exemple à l'arabe officiel les termes techniques qu'ils ne possèdent pas dans leur langue maternelle. En l'absence d'enquêtes sociolinguistiques, il est difficile de dire si l'Algérie présente une situation de fusion entre les deux langues, une situation où se constitue ce que A. Youssi appelle l'arabe médian. Il est donc difficile de dire si l'arabe dialectal père du terrain par rapport à l'arabe officiel. L'expérience du quotidien ne montre pas une telle tendance et laisserait penser que les constatations faites par certains linguistes sur la situation des autres pays de langue arabe qui affirment que l'arabe dialectal ne recule pas devant l'arabe institutionnel, semblent vraies pour l'Algérie. On constate d'ailleurs en Algérie avec le recule de la langue française une certaine promotion – qui est le fait des seuls locuteurs de l'arabe dialectal dans les usages quotidiens, dans la poésie, la chanson et le théâtre.

4)- Dans les zones berbérophones, on note l'instauration d'un bilinguisme arabe dialectal / berbère, résultat du développement de la scolarité, mais aussi de la mobilité plus importante, et d'une plus grande interpénétration des communautés arabophones et berbérophones ( mariages ...). Il faut préciser cependant que ce sont les berbérophones qui se mettent à l'arabe. La situation inverse est exceptionnelle.

L'arabe dialectal et le berbère permettent le contact avec les autres pays arabophones ( Maghreb, Moyen Orient ) et berbérophones ( Maroc ).

Alger , Juin 1984.

**TD 8 : Robert LAFONT : « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane. Langue française n° 9, Fév 1971,**

L'étude des comportements, de culpabilité est sans doute le biais le plus utile pour saisir la diglossie franco-occitane dans son fonctionnement.

On trouvera une sentiment de culpabilité maximal dan les communautés paysannes qui prolongent un état de XIX<sup>e</sup> siècle : souvenir d'une lutte scolaire contre l'occitan (non encore parfaitement éteinte) ; trace du traumatisme subi à l'entrée à l'école par des garçons et des filles qui y prenaient le premier contact avec le français étaient souvent punis pour ne pas le comprendre ni le pratiquer; peur constante de mal parler le français; sentiment de relégation sociale alourdi du malaise économique, de la pauvreté, du départ des jeunes gens. La culpabilité se révèle au blocage immédiat de l'occitanophonie : un groupe d'hommes passe immédiatement au français si l'enquêteur survient.

Elle se développe dans le refus, de parler occitan aux enfants et aux femmes; dans les résistances à l'enquête ; dans les piège, que tend à l'enquêteur le sentiment de culpabilité du sujet.

Cette culpabilité culmine chez la femme, Elle est en parti corrigée chez les homme, âgés par le souvenir d'une participation large à l'occitanophonie : foires d'autrefois, communauté de la caserne.

Elle peut se retourner rapidement chez les jeunes gens. Le fait qu'il y ait une épreuve d'occitan au baccalauréat depuis 1951 engage les fils de paysans à utiliser l'avantage que leur donne le « patois ». Le fait est patent à Mende. [... ]

La culpabilité minimale a plusieurs aspects. Il existe un certain nombre d'îlots qui conservent l'usage du dialecte occitan pour des raisons historiques étroites. C'est le cas de la communauté niçoise, bourgeoisie autochtone comprise : l'annexion tardive à la France, la longue défense contre l'italien ont été ici des causes déterminantes ; la nécessité de maintenir des structures niçoises dans une cité peuplée majoritairement d'importés en est une nouvelle. Mais cette aise de conscience (le terme de « patois » n'est pas employé normalement à Nice) s'accompagne d'un localisme extrême : la « barbarie » pour les niçois commence au Var , l'opposition niçard-provençal est vigoureusement ressentie.

Il existe une extinction de la diglossie qui du même coup efface la culpabilité. Une fois la barrière franchie socialement, que signifiait le passage de l'occitan au français, sa légitimité n'est plus apparente. C'est le cas dans la population urbaine occitane : on y observe une fixation de l'occitanophonie sur un fond résiduel et figé (expression 1

passionnelles, dictons); une nostalgie peut apparaître, développant des préjugés compensatoires : « notre belle langue », « le français ne sait pas dire ça ».

*Source : Robert LAFONT : « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane. Langue française n° 9, Fév 1971, p. 97-98*

**TD 9 : Code-switching : approches principales et perspectives »in La linguistique, Pénélope Gardner-Chloros, PUF, Paris p.26-29**

Code-switching et autres phénomènes dus au contact linguistique

**1) Développement historique**

L'étude du Code-switching n'est devenue concevable qu'à partir du moment où l'on a cessé de considérer les phénomènes résultant du contact linguistique comme des aberrations par rapport à la norme étroitement définie de la langue standard ou officiellement . Actuellement, caractère systématique des interférences, du Code-switching, des langues pidgin et même des éléments en disparition les langues en état de déclin sont clairement établies, à la fois du point de vue de la régularité de ces phénomènes au niveau linguistique pur et de leur motivation sociologique ou psychologique.

Ce changement d'attitude rapide a coïncidé avec un découpage de la linguistique en plusieurs subdivisions : linguistique théorique, sociolinguistique, psycholinguistique, etc ; dont les deux dernières au moins ne se permettent plus de faire ouvertement des jugements de valeur. En sociolinguistique, par exemple, on ne parle plus " d'idéal " comme le fit Uriel Weinreich dans Langages in contact en 1953, lorsqu'il écrit : Le bilingue idéal change de langue en accord avec des changements appropriés -dans l'interaction même (changement d'interlocuteur, de sujet, etc.), mais pas dans une interaction inchangée, et certainement pas à l'intérieur d'une Phrase".

Pour lui, "une propension anormale au switching" est un trait de personnalité individuel que l'on trouve chez ceux à qui les mêmes personnes parlèrent deux langues dès leur petite enfance en les mélangeant sans système aucun.

La recherche du spécimen idéal qui permettra de mieux comprendre l'espèce, c'est-à-dire d'un "idéal-" différent tout de même de celui de Weinreich, subsiste éventuellement chez certains linguistes théoriciens de l'école chomskyenne, puisque Noam Chomsky lui-même écrivait en 1965 l'objet de la recherche linguistique devait être " le locuteur idéal vivant dans une communauté homogène".

Quant à la sociolinguistique et jusqu'à un certain point la psycholinguistique aussi, ce sont justement les déviations, les cas limites, les " erreurs " qu'on y étudie maintenant plus que toute autre chose, car ceux-ci sont comme un hublot permettant par exemple d'observer la mutation linguistique ou de faire des inférences sur la mise en mémoire, processus qui seraient autrement, presque inaccessible.

**2) Rapports entre les phénomènes**

Le fait de " prendre au sérieux " les phénomènes de contact, linguistique permet également de les classer et de voir les rapports qu'il pouvait y avoir entre eux. C'est ainsi qu' Einar Haugen, à qui nous devons le terme de "code-switching", fit en 1956 la distinction entre le code-switching d'une part, et l'interférence et l'intégration de l'autre. L'interférence et l'intégration sont des instances de nivellement ou de rapprochement des deux codes, tandis que dans le code-switching le caractère distinct des deux codes est préservé. La

même distinction est faite par Sankoff et Poplack dans leur travail déjà mentionné sur le code-switching Espagnol-Anglais des Chicanos.

En effet, l'on pourrait à première vue être tenté de classer le code-switching entre les emprunts et les interférences – manifestations minimes du contact linguistique – et les pidgins, où les deux langues de base sont confondues dans une langue nouvelle.

En réalité cette classification, élégante à un niveau purement théorique, ne tient pas compte des conditions sociales qui donnent lieu à ces phénomènes et qui sont indispensables à leur compréhension. Kachru, par exemple, fait remarquer qu'en plus du fait que le code-switching ne partage pas la " simplicité " syntaxique des pidgins, d'un point de vue fonctionnel les pidgins sont des moyens de communication entre personnes qui n'ont aucune langue commune ce qui n'est pas vrai pour le code-switching. Gumperz remarque aussi que les emprunts syntaxiques d'une langue à l'autre ne sont pas simplement un phénomène linguistique, mais dépendent de normes sociales permettant de tels emprunts paradoxalement, ces normes empêcheraient ces mêmes emprunts de figurer dans des grammaires descriptives. Le mélange de langues dans un pidgin s'expliquerait, à un certain niveau, par un manque de sentiment de fidélité au groupe ou par la fluidité des normes sociales dans les situations où l'on se sert du pidgin. Par contre on parle de code-switching dans la situation où des locuteurs bilingues qui pourraient faire converger leurs deux langues puisque l'interlocuteur parle aussi les deux langues en question ne le font pas, au moins au-delà de certaines limites.

Pour Douglas Shaffer, le code-switching fait partie d'un continuum avec la notion d'emprunt, mais se distingue nettement de l'interférence, pour une raison tout à fait analogue : selon lui, alors qu'il faut deux codes bien distincts pour parler de code-switching ou d'emprunt, l'interférence est un pas vers la fusion des deux langues.

Encore faut-il savoir en parlant d'interférence et de fusion à quel niveau se situent ces phénomènes. Pour Haugen l'intégration est surtout démontrée par la convergence phonologique ou morphologique ; pour Shaffer le changement syntaxique est un critère plus décisif. Mais l'en pourrait également admettre que l'intégration puisse se produire à un niveau seulement

(par exemple, au niveau phonologique) sans entraîner une assimilation plus générale.

#### **TD 10: L'alternance n'est pas interférence in les visages du bilinguisme in L'enfant aux deux visages, Ed Odile Jacob, Paris, 1996, p. 238-243, Claude Hagége.**

Les terres de brassage, où se croisent des groupes humains d'origines très diverses, sont les lieux d'élection d'un phénomène assez particulier. Il s'agit de l'usage alterné de deux langues d'une phrase à l'autre, ou dans une même phrase, de l'une à l'autre de ses parties. Pour désigner ce phénomène, on parle d'alternance de codes. Ses manifestations ne peuvent échapper aux observateurs attentifs. Lequel d'entre eux n'a entendu, dans certains quartiers cosmopolites d'une ville comme Paris, des étudiants venus de pays arabes où le français est enseigné très tôt à l'école, comme c'est le cas, notamment, de la Tunisie, parler, en quelque sorte, deux langues à la fois, insérant, au cours d'une conversation, des mots ou des groupes de mots, français au sein d'une phrase en arabe ?

Le même phénomène évidemment, se produit dans bien d'autres régions du globe où, pour une partie de la population, deux langues coexistent dans l'usage. Un des cas les plus connus et les mieux étudiés est celui des communautés originairement hispanophones qui, après émigration aux Etats-Unis, sont devenus également anglophones : sur la côte atlantique, à l'est, les Porto-Ricains et autres anciens insulaires de la zone caraïbe, et à l'ouest, dans les Etats de la côte pacifique, les Mexicains, appelés Chicanos.

Les productions linguistiques des bilingues ont longtemps été évaluées à l'aune de la norme unilingue. En effet, les observateurs, même quand ils s'efforçaient d'éviter toute attitude normative, étaient unilingues. Dans une telle perspective, il est clair que les alternances de code ne peuvent apparaître que comme une bizarrerie. Mais depuis le début des années quatre-vingt, l'attention croissante à l'égard des faits de contacts entre langues, tels que les secrètent dans de nombreuses sociétés modernes, les rencontres entre ethnies, entre cultures, entre conceptions du monde, a conduit les sociolinguistes à reconnaître dans l'alternance des codes un phénomène important. La forme que prend ce dernier chez les membres des communautés chicanos mentionnées ci-dessus, a inspiré, notamment, un article dont le titre illustre clairement le propos, en donnant lui-même un exemple de ce dont il s'agit : "Sometimes I'll start a sentence in English, y terrnino en español : towards a typology of code-switching" (Poplack, 1980). On envisage donc les alternances de codes non plus négativement dans le cadre d'une théorie de l'écart, mais comme des faits positifs, et pleins d'intérêt, pour tout ce qu'ils révèlent sur les aptitudes des individus capables de passer rapidement d'un code à l'autre. Les recherches confirment que le bilingue, en particulier à codes alternés, loin de n'être que l'addition incarnée de deux unilingues, étrange type humain, en vérité, s'il existait, possède une double compétence, qui, dans les cas les plus courants, s'accroît au fur et à mesure de l'apprentissage. L'alternance des codes doit même être tenue pour l'indice d'une haute compétence communicative dans chacune des deux langues.

L'alternance des codes doit, évidemment être distinguée de l'interférence. La première est procédée le plus souvent conscient, alors que la seconde est un croisement involontaire entre deux langues. A grande échelle, l'interférence dénote l'acquisition incomplète d'une langue seconde. L'interférence aboutit, lorsque le processus -e déploie' sur une certaine durée historique, à une véritable intégration par emprunt, les mots de la langue seconde finissant

souvent par être traités selon les mêmes règles que ceux de la langue emprunteuse, dans leur structure morphologique comme dans leur comportement syntaxique. Au contraire, dans le cas de l'alternance, les mots ou groupes de mots juxtaposés obéissent les uns aux réglés de la langue, les autres à celles d'une langue différente. Cela ne les empêche pas de faire sens pour chacun des usagers habitués à communiquer par codes alternés.

### *L'alternance comme style L'alternance chez l'adulte*

À un certain degré de saisie consciente et d'intention, l'alternance de codes peut en venir à constituer un ensemble de choix d'expression, c'est-à-dire un style. Le passage à une autre langue au sein d'une même phrase est alors un mode de mise en relief et un appel aux connotations. Cette, assignation d'une haute valeur informative fait du transfert d'une

langue à l'autre un moyen 'de surcodage. Certes, l'unilingue dispose aussi de moyens stylistiques variés passage du voussoiement au tutoiement quand la langue les distingue, changement de registre du soutenu au familier, jeu sur les différences d'intonations, etc. Mais l'effet d'un discours bilingue où est pratiquée, l'alternance est plus fort, car il s'agit alors d'une véritable stratégie communicative, en vertu de laquelle tous les moyens sont mis à contribution, de la phonétique au lexique en passant par la grammaire. Si l'on choisit de pratiquer l'alternance d'une phrase à l'autre plutôt qu'au sein même phrase, on dispose alors d'un outil efficace pour animer un entretien, en confiant, par exemple, à l'une des deux langues les passages où l'on rapporte les paroles ou l'opinion d'un tiers, au lieu d'utiliser, dans la même langue, les formes citatives, comme en français, il dit, ou c'est elle qui parle, etc., et autres moyens que j'ai proposé d'appeler médiaphoriques (Hagège, 1995b). Ce même procédé permet aussi d'assigner un registre particulier, par l'usage d'une autre langue, aux passages expressifs, où se font voie la colère, l'insulte, ou, au contraire, la complicité, la tendresse.

#### L'alternance chez l'enfant

Chez l'enfant de couple linguistiquement mixte, au début de l'apprentissage bilingue, c'est-à-dire entre deux et trois ans, on observe plutôt un mélange de langue qu'une alternance. Mais à mesure que l'enfant grandit, le mélange fait progressivement place à l'alternance.

J. Ronjat (1913) a décrit certaines étapes de cette évolution

"L'enfant sait dès le 20e mois qu'il possède des couples de mots ; ne trouvant dans sa mémoire qu'un membre d'un couple donné, il forge l'autre d'après certaines correspondances qu'il a remarquées."

Dans un autre passage, l'auteur écrit

"A partir du commencement de la troisième année de sa vie, quand Louis fait un emprunt de mot, ou, si l'on veut, transporte un mot d'une langue à l'autre, il l'adapte phonétiquement ou le laisse tel quel, suivant le plus ou moins de difficulté d'adaptation." Un peu plus tard, un type d'alternance apparaît, mais évidemment imposé par la nécessité, et non sous-tendu par un choix. L'auteur observe, en effet, que si, par exemple, il veut demander en français un objet dont il ne sait le nom qu'en allemand, la relation entre la représentation mentale d'un objet matériel et celle d'un nom qui désigne cet objet étant tout ce qu'il y a de plus immédiat, le nom allemand se place pour ainsi dire de lui-même dans la phrase française, et cela d'autant mieux qu'il existe un vocabulaire commun assez étendu".

Ainsi, on voit se réduire, au gré de sa croissance, -la tendance enfantine au mélange, caractéristique du petit apprenti bilingue, et augmenter, au contraire, l'aptitude à faire alterner les codes en fonction des situations, de l'interlocuteur, des choix ludiques, etc. On constate qu'à l'étape où, le bilinguisme n'étant pas encore fermement établi, une des deux langues est dominante, 70 % des mots empruntés à l'autre et interpolés dans les phrases sont des noms et 30 % sont des verbes, adverbes, adjektifs, pronoms et prépositions (Vihman, 1985) : l'enfant acquiert d'abord les désignations d'objets, lesquelles, dans les langues occidentales, sont, en majorité, des noms, et au cours de l'alternance des codes, C'est à eux qu'il recourt le plus volontiers.

À l'âge adulte, cette aptitude à se mouvoir d'une langue à l'autre au cours d'un échange verbal s'affirme encore, en particulier dans les communautés où l'usage fait coexister deux langues. Elle ne saurait être considérée comme une déficience ; on doit, au contraire, y voir, pour les sociétés qu'elle concerne, un critère de bilinguisme réel, en excluant, évidemment, les cas de mélange par semi-linguisme, où aucune des deux langues n'est dominée. De ceux qui possèdent cette, attitudes on peut dire qu'ils parlent bilingue, et que le choix qu'ils font d'une telle alternance, supposant une égale dextérité

à bondir d'un code à l'autre, établit entre eux une connivence qui n'est pas sans implications ludiques. Mais évidemment, il s'agit ici de l'oral, et le critère essentiel demeure la capacité de se servir avec une égale aisance, dans les deux langues, de l'écrit comme de l'oral.

#### **TD 11 : "Discours altenatif arabe-français à Alger", Aziza BOUCHERIT**

Il est fréquent, lorsqu'il est fait état de la situation linguistique de l'Algérie, d'indiquer : Que celle-ci se caractérise par un plurilinguisme où arabe classique, arabe moderne, arabe dialectal, berbère et français coexistent

Que l'utilisation de chacune de ces langues ou variétés est en corrélation avec des facteurs individuels et situationnels.

Nombreux sont les travaux qui, tout en présentant la répartition de ces langues selon leurs domaines d'emploi, insistent sur la situation de diglossie que connaissent l'Algérie et les autres pays du Maghrib et du Machriq.

L'arabe classique et moderne d'une part, l'arabe dialectal d'autre part, variétés d'une même langue, remplissent des fonctions distinctes et c'est en se référant à cette différence de statut que Fergusson a désigné comme "high variety" l'arabe classique et moderne utilisé dans des situations formelles (sermons religieux, discours politiques, conférences, presse, etc.), et comme "low variety" l'arabe dialectal utilisé dans des situations non formelles (échanges quotidiens, littérature orale, etc.) mettant ainsi en a./ant les notions de prestige et de moindre prestige, qui seraient attachés à ces deux variétés.

Il n'est pas dans mon propos de m'étendre sur ces questions qui viennent d'être évoquées et pour lesquelles la littérature est abondante. En effet, outre ces situations (plurilinguisme, diglossie), il existe en Algérie un autre type de produit linguistique dont il est peu question, le "mélange", résultat de la situation de contact entre l'arabe dialectal et le français. C'est à ce type de phénomène tel qu'on peut l'observer à Alger, que je m'attacherai dans ce qui suit.

Le contact prolongé, surtout dans les centres urbains du Maghrib, entre arabe dialectal et français, d'autre part à la fabrication d'un outil linguistique, distinct de ces deux langues où arabe dialectal - et français sont étroitement mêlés. Boureni Mohamed Salah, en 1986, définit ce produit comme "une sorte de sabir qui consiste en un amalgame de termes arabes ci. français". Hadj Sadok, en 1955, évoquait déjà, en s'inquiétant, ce phénomène "le dialecte sera tellement saturé de mots français qu'il subira le sort du maltais et deviendra un parler mixte dont le vocabulaire et la grammaire seront apparentés à deux langues fort différentes l'une de l'autre".

Les choses, comme le signale Mohamed Belkaid, ne se sont pas passées ainsi à côté de ce "parler mixte", l'arabe dialectal existe toujours et continue d'être soumis à l'influence du français, il est également soumis à celle de l'arabe moderne, devenu langue officielle à l'indépendance nationale du pays, voit son champ s'étendre grâce à la scolarisation, aux médias, à l'arabisation de l'administration etc. Ce contact engendrant à son tour une autre variété d'arabe qualifiée selon les auteurs d'arabe intermédiaire, moyen, médian.

Résultat d'une situation de contact, emprunt et mélange ne sont cependant pas à placer sur le même plan.

L'emprunt à plus ou moins long terme est intégré à la langue d'accueil et se coule en principe régulièrement dans les moules offerts par cette langue. Ainsi, "l'école" / lekol / a été emprunté sous la forme / likul / avec les voyelles / i / et u / plus proches de ce que connaît l'arabe ; de même "capitaine" a été rendu par la forme / qabtan le /p/ n'existant pas e;i arabe, sauf justement dans quelques emprunts, a été rendu dans /b/. Morphologiquement, par exemple "gendarme" emprunté sous la forme / jadarmi / connaît

un pluriel / jadamia conforme à une des formes du pluriel de l'arabe. Les verbes, lorsqu'ils sont empruntés, se conjuguent comme les verbes arabes et connaissent le même type de négation : "accélérer" devient / ksilira/, "il a accéléré", qui donne, à la forme négative de l'impératif / ma-t-ksilir/ "n'accélère pas", où / ma/ est la négation discontinue et /t/ la marque personnelle de 2e pers. singulier.

En règle générale, l'emprunt se plie aux contraintes structurelles de la langue son intégration se mesure également par le fait qu'à son tour, il peut servir de base à une dérivation, en accord avec les schèmes dérivatifs de l'arabe.

Ajoutons encore que les termes empruntés concernent davantage les secteurs économiques et techniques et correspondent pour l'essentiel à du vocabulaire servant à désigner des produits ou des concepts nouveaux pour la société dans laquelle ils apparaissent et pour lesquels la langue ne dispose pas immédiatement du terme tout à fait adéquat. La situation à cet égard est confuse, car depuis les indépendances nationales des pays du Maghrib et la décision qui s'en est suivie d'instaurer l'arabe moderne comme langue officielle, des commissions de terminologie oeuvrent pour "éliminer" de l'arabe les emprunts du type / tilifun (téléphone) ; /dimarur/ (démarreur) ; /sinima/ (cinéma) et les remplacer par leur équivalent en arabe moderne. L'institution scolaire et les médias, impulsés par ces commissions de terminologie, favorisent le mouvement dans cette direction qui se manifeste davantage en arabe moderne qu'en arabe dialectal ; cela n'a pourtant pas réussi à faire que les emprunts au français cessent complètement.

Phénomène sociolinguistique, l'emprunt répond à un besoin en ce sens que, dans la plupart des cas, le contact brutal avec les réalités nouvelles n'a pas permis à la langue d'accueil de se forger ses propres termes.

Dans le cas des pays du Maghrib, le contexte historique qui a prévalu a joué un rôle majeur dans cette situation et l'abondance des emprunts, particulièrement en milieu citadin, révèle à quel point la société algérienne a été investi d'une autre culture.

D'une façon différente, le discours alternatif est également révélateur de l'emprise culturelle du français ; il manifeste combien, pour certains, l'"union" des deux cultures véhiculées par l'arabe dialectal et la français a été grande. Pratique individuelle très diversifiée, le discours alternatif est la fait d'une communauté très peu homogène qui a comme principal trait commun d'être citadine. Par ailleurs, même si des relevés statistiques n'ont pas été effectués, il apparaît que le discours alternatif est surtout utilisé par des locuteurs issus de couches sociales où le contact avec la français a été / est important, en raison de la scolarisation et de la situation socioprofessionnelle des membres de ce groupe. Mais, ce discours alternatif qui s'est constitué tend à déborder les limites de ce groupe, acquérant ainsi sa propre autonomie ; les locuteurs l'utilisant n'ayant pas forcément de compétence en français.

En règle générale, les locuteurs qui l'emploient le font concurremment à l'usage de l'arabe dialectal et du français, ce sont donc des locuteurs qui, à tout le moins, sont bilingues, et même quelquefois trilingues, c'est le cas des locuteurs d'origine berbérophone qui parlent, outre le berbère, l'arabe dialectal et le français et qui, dans les mêmes conditions que les locuteurs arabophones emploient ce discours alternatif, même s'il s'agit d'une variété différente.



## CHAPITRE IX: LES COURANTS DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

L'étude du langage, on l'a vu est traversée par un conflit permanent entre ceux qui appréhendent le langage comme système ce sont **les courants variationnistes** (voir **Labov et Bernstein**) et ceux qui l'appréhendent comme discours. Cette dernière tendance est aujourd'hui dominée par les divers courants :

### IX-1-Les courants pragmatiques.

La pragmatique s'intéresse à l'usage du langage, ce qui en fait le complément naturel de la linguistique, qui, elle s'intéresse au langage. Historiquement, la pragmatique naît lorsque John Austin, philosophe du langage ordinaire donne les *William James Lectures* à Harvard en 1955. A cette occasion, il introduit l'idée, révolutionnaire dans la philosophie anglo-saxonne de l'époque, selon laquelle les phrases, notamment affirmatives, ne servent pas simplement à décrire le monde, mais sont aussi un moyen d'action. Ainsi, le locuteur d'une phrase donnée dans un environnement donné (un énoncé) peut produire une assertion (ex: *Le chat est sur le paillasson*), une promesse (ex: *Je viendrais demain*), un ordre (ex: *Je t'ordonne de fermer la porte*), etc. Pour autant, cette proposition, connue sous le nom de *théorie des actes de langage* et décrite de façon plus formelle par un élève d'Austin, John Searle, s'inscrit toujours dans une vision traditionnelle de la communication linguistique, selon laquelle le langage est un code. Dans cette optique, l'intention du locuteur qui produit un acte de langage donné est récupérée via la convention linguistique.

C'est à Paul Grice que revient le mérite d'avoir fondé la pragmatique moderne lorsqu'il prononce à son tour les *William James Lectures* en 1967. Il insiste en effet sur l'insuffisance du modèle codique, insuffisance due au fait que la convention linguistique ne permet pas de récupérer l'intention du locuteur dans son intégralité. Il faut lui adjoindre des processus inférentiels qui permettent l'interprétation complète de l'énoncé. Selon Grice, la communication (notamment linguistique) est un processus coopératif qui obéit à un certain nombre de maximes et c'est sur la violation éventuelle de ces maximes que s'appuie l'interlocuteur pour récupérer l'intention du locuteur lorsqu'elle n'est pas explicitement communiquée. Dans cette optique, et moyennant la contribution que fait la signification linguistique de la phrase à l'interprétation de l'énoncé, la communication linguistique est interprétée, comme tout comportement intentionnel, à partir des états mentaux que l'interlocuteur prête au locuteur.

Ainsi, à ses débuts, on peut voir toute l'histoire de la pragmatique comme une tentative pour réintégrer la communication linguistique dans le comportement en général: dans la *théorie des actes de langage*, cela consiste à intégrer la communication dans une philosophie de l'action, dans le cadre de la théorie gricéenne, cela consiste à faire de la communication, comme de tout comportement, l'objet de la *théorie de l'esprit*.

C'est dans les années 80 que la pragmatique trouve son visage contemporain avec la *théorie de la pertinence*, proposée par Dan Sperber et Deirdre Wilson. A la suite de Grice, Sperber et Wilson insistent sur la sous-détermination sémantique de la communication linguistique et sur la nécessité de compléter le processus purement linguistique par des mécanismes inférentiels qui permettent d'accéder à l'interprétation complète de l'énoncé. Leur apport consiste à inscrire la pragmatique dans les sciences cognitives contemporaines en adoptant dans un premier temps une approche modulaire, inspirée par

les propositions de Jerry Fodor. Dans cette optique, la partie proprement linguistique de l'interprétation est laissée à un mécanisme spécialisé, tandis que la part pragmatique se fait au niveau du système central de la pensée. C'est là qu'intervient un processus non spécialisé d'inférences non-démonstratives qui, prenant pour prémisses l'interprétation partielle de l'énoncé livrée par le mécanisme linguistique ainsi que des informations tirées de mémoires de profondeur variable — l'ensemble formant le contexte —, livre l'interprétation complète de l'énoncé. L'ensemble du système pragmatique s'articule autour du principe de pertinence, un principe d'économie cognitive qui se définit par l'équilibrage entre le coût du traitement et les effets cognitifs de l'énoncé. La pertinence intervient à deux niveaux: le choix des informations qui entrent dans le contexte et l'arrêt du mécanisme inférentiel lorsqu'un effet suffisant pour équilibrer l'effort est atteint.

Dans un deuxième temps, Sperber et Wilson ont partiellement modifié leur théorie, en l'insérant, non plus dans la modularité fodorienne, mais dans la perspective de la psychologie évolutionniste proposée notamment par John Tooby et Leila Cosmides. Dans cette optique, l'esprit humain ne se compose pas d'un nombre fini de modules spécialisés pour les différentes modalités perceptives et d'un système central, mais d'un grand nombre de modules dits *darwiniens* spécialisés pour des domaines différents, comme, par exemple la physique naïve ou la psychologie naïve, domaines qui se sont créés au cours de l'évolution. Ainsi, la pragmatique serait un module darwinien, qui aurait évolué spécifiquement pour l'interprétation de la communication linguistique et qui pourrait être un sous-module de la psychologie naïve.

Dans cette perspective, les travaux de l'équipe sur les fondements de la pragmatique se répartissent sur plusieurs axes: d'une part, les particularités logiques des énoncés (notamment ce qui les rend nécessairement vrais ou nécessairement faux), la modélisation et la spécification de la théorie de la pertinence sur certains points, le rapport entre l'usage du langage et la théorie de l'esprit, les problèmes d'évolution. (cf la philosophie du langage avec Searle)

## **IX-2-Les courants interactionnistes**

Etroitement liés aux conceptions pragmatiques, les courants interactionnistes conçoivent le langage comme fondièrement interactionnel (on dit aussi interactif ou dialogique)

### **-L'interaction verbale**

Tout au long de l'échange, les partenaires, les interactants, agissent l'un sur l'autre et se transforment à travers cette action réciproque. On ne doit pas séparer émission et réception comme deux comportements successifs, mais considérer que les deux partenaires sont à la fois en position d'émission et de réception. Cette conception de l'activité langagière va de pair avec l'idée que l'interprétation n'est pas incluse dans les énoncés, attachée à eux de manière stable, mais qu'elle résulte d'un travail mené en commun par les interactants.

L'interactionnisme veut s'affranchir d'une linguistique traditionnellement polarisée sur le seul matériau verbal. La possibilité d'enregistrer à la fois le son et l'image a permis de mettre en évidence le caractère multicanal de la communication verbale, qui déborde largement le strict domaine de la langue naturelle : les interactants communiquent par leurs émissions vocales mais aussi par leur silences, leurs mimiques, leurs postures, manière dont ils prennent alternativement la parole (étude des paroles), dont ils se ménagent ou non (étude de la politesse)

### **-L'Analyse conversationnelle**

Beaucoup de linguistes, surtout dans les pays anglo-saxons, assimilent analyse du discours et analyse conversationnelle. Cette dernière est le domaine d'étude privilégié des courants interactionnistes, puisqu'elle étudie les relations verbales mais aussi paraverbales et gestuelles.

### VII-3- La sociolinguistique urbaine (cf article )

*Marges linguistiques - Numéro 3, Mai 2002*

<http://www.marges-linguistiques.com> - M.L.M.S. éditeur - 13250 Saint-Chamas

#### **Introduction**

Depuis les années 1990, une partie de la sociolinguistique française et francophone (mais aussi plus largement européenne) a tendance à s'intéresser massivement aux phénomènes langagiers observés en milieu urbain. On peut justifier cet intérêt par des motivations théoriques, mais aussi sociales, comme nous aurons l'occasion de le voir. Ce domaine de recherche pourrait passer relativement inaperçu s'il n'avait parfois tendance à occulter les autres domaines du vaste « territoire » (Boyer dir. 1996) de la sociolinguistique, qui suit à l'heure actuelle deux orientations majeures très marquées et parfois croisées : l'étude des représentations linguistiques (avec un retour en force de la psychologie sociale) et l'étude des phénomènes langagiers en milieu urbain. La première tendance pose des problèmes théoriques, méthodologiques et épistémologiques qu'il conviendrait d'examiner plus longuement.

La deuxième tendance, que nous discuterons ici, est, pensons-nous, beaucoup plus problématique.

On peut parler à l'heure actuelle d'un certain engouement pour la sociolinguistique (dite) urbaine. Cet intérêt pour les phénomènes langagiers urbains se lit aisément dans les thèmes de deux colloques internationaux s'étant déroulés à dix ans d'intervalle : celui de Dakar (« Des langues et des villes », 15-17 décembre 1990) et celui de Libreville (« Les villes plurilingues », 25-29 septembre 2000), ce dernier pouvant implicitement être considéré comme un colloque de « sociolinguistique urbaine » tant l'expression a été employée dans les communications et les discussions. Par ailleurs, le récent colloque de Tours (« France, pays de contacts de langues », 9-10 novembre 2000, Université François Rabelais), en dressant un état des lieux de la recherche sociolinguistique française, a bien fait ressortir l'intérêt porté aux phénomènes mentionnés ci-dessus. On mentionnera également la création récente du Cercle

de Sociolinguistique Urbaine de Paris (CeSUP, avec Josiane Boutet et Christine Deprez notamment), la parution des ouvrages de L.-J. Calvet (1994 : *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*), de Caroline Juillard (1995 : *Sociolinguistique urbaine*), de T. Bulot et C. Bauvois (1998), des nombreux travaux de T. Bulot (1998, (dir.) 1999, 2001, à par.), ou encore l'existence des Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine (Mons / Rennes).

Si l'intérêt et la légitimité de tels travaux ne sont *a priori* pas à remettre en cause, on est droit de se poser la question des conséquences possibles de cet engouement d'une partie de la linguistique française ou francophone pour ces problématiques. En effet, cette question de la sociolinguistique « urbaine » amène à s'interroger, dans une perspective plus large, sur les ambitions, les frontières et les domaines de la (socio)linguistique.

Signalons l'existence du site de T. Bulot entièrement consacré à la sociolinguistique urbaine, avec entre autres une bibliographie de la sociolinguistique urbaine, accessible en ligne : [www.multimania.com/bulot/art.htm](http://www.multimania.com/bulot/art.htm).

Ouvertement posée de savoir si l'on devait parler de *sociolinguistique urbaine* ou, si l'adjectif *urbain* s'avérait redondant, tout simplement de *sociolinguistique* (Robillard 2000a), position également tenue par L.-J. Calvet à ce même colloque. Nous allons voir tout ce que ces propos ont de discutable et d'excessif. Ainsi, il est possible de synthétiser les problèmes soulevés par certains de ces propos par deux questions : la sociolinguistique est-elle « née » urbaine ? Question qui amène certains chercheurs à s'en poser une autre : la sociolinguistique (n')est-elle (pas) *urbaine* par essence ? Dans la première version de son texte, D. de Robillard (2000a : 1) s'interrogeait ainsi :

La sociolinguistique trouve-t-elle ses objets dans les villes ? La sociolinguistique a-t-elle

des objets hors des villes : ce qui pose, notamment, la question du statut de la dialectologie avec la sociolinguistique. Mais on a parlé de dialectologie urbaine. Ou encore : les objets de la sociolinguistique urbaine lui sont-ils propres ?

Pour comprendre les enjeux de ces interrogations, nous essaierons dans un premier temps de « recadrer » l'importance des phénomènes urbains sur les questions langagières en nous penchant sur les enjeux des « étiquettes » des champs de recherche.

Puis, nous ferons un détour par l'histoire de la sociolinguistique pour savoir si son champ d'application est par essence « urbain », ou si l'on n'a pas tendance à confondre les terrains avec la théorie. Nous tenterons, par l'observation d'un champ de recherche bien précis, de montrer les dérives possibles de ce qu'il pourrait être convenu d'appeler *l'urbanisation de la sociolinguistique*. Enfin, nous tenterons de cerner les contours d'une sociolinguistique non urbaine.

## **1. La pertinence du facteur urbain en linguistique**

Notre propos n'est pas ici de développer une réflexion théorique sur les facteurs urbains. Disons simplement que, pour notre part, nous préférons parler des effets de l'*urbanisation*, ensemble de processus conduisant notamment à la territorialisation des espaces et, partant, des pratiques et représentations linguistiques, mais aussi à l'individuation de certaines variétés, à la modification de certaines de leurs fonctions et par voie de conséquence de certaines de leurs formes. La ville comme nombre d'études l'ont souligné, semble en tout cas jouer un rôle majeur et même « moteur » dans la dynamique des langues, que ce soit au niveau de leur *status* ou de leur *corpus*.

### **1.1. Les champs de la sociolinguistique urbaine**

Si la sociolinguistique insiste tant sur l'importance du facteur urbain, c'est que celui-ci s'avère déterminant dans la variation linguistique ou dans la distribution des langues. On peut distinguer quatre directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine.

- Une première orientation vise à analyser les changements observés dans la distribution des langues (transmission, véhicularisation) en milieu urbain. L.-J.

Calvet a illustré certains phénomènes connus depuis longtemps quant au « brassage » de langues opéré par les villes : celles-ci agissent comme une « pompe » aspirant du plurilinguisme et recrachant du monolinguisme ou des formes véhiculaires (Calvet 1994), ou bien elles redistribuent les variantes régionales apportées par les migrants en variantes sociales (Calvet 2000).

- Une deuxième optique vise à saisir les effets de la ville sur les formes linguistiques : l'urbanisation a des incidences directes sur le *corpus* des langues (Calvet 2000). G. Manessy (1992) avait quant à lui dressé un inventaire des « modes de structuration des parlers urbains ». Ces changements peuvent aboutir à la dialectalisation ou à la créolisation des langues.

- Une troisième perspective s'attache à étudier la façon dont les représentations linguistiques et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont *territorialisées* et contribuent à la *mise en mots de l'identité urbaine* (Bulot et Tsekos 1999).

- Une dernière tendance a pour préférence les phénomènes regroupés sous l'étiquette réductrice « banlieue », avec tout ce qui touche aux adolescents, aux groupes de pairs, aux tags, aux graphes, au rap, aux insultes, etc.

La pertinence d'une sociolinguistique *urbaine* paraît incontestable en regard des nombreux

phénomènes qu'elle peut couvrir. D. de Robillard (2000b) souligne bien tous les avantages qu'il y a à analyser le rôle de l'urbanisation dans les processus linguistiques, et il effectue des comparaisons tout à fait stimulantes avec les phénomènes de vernacularisation et de créolisation. Mais comme nous l'avons vu, la multiplication de syntagmes déclinant l'adjectif *urbain* mérite qu'on s'y arrête.

## 1.2. L'adjectif *urbain*

L'adjectif *urbain(e)*, qui caractérise le champ disciplinaire, apparaît comme problématique.

L'une des premières précautions à prendre lorsque l'on effectue de la sociolinguistique urbaine est de préciser que l'on ne fait pas de la sociolinguistique « en ville », mais que la ville est conçue « *comme terrain et pas seulement comme lieu d'enquête* » (Bulot à par.). Ce qui pourrait apparaître comme une évidence revêt de l'importance lorsque l'on sait que, si un grand nombre de chercheurs prennent réellement en compte et de manière problématique les effets de l'urbanisation sur les pratiques et les représentations linguistiques, certains d'entre eux semblent se contenter d'accorder l'adjectif *urbain* à leur analyse qui est certes sociolinguistique (et souvent très enrichissante), mais en aucune façon spécifiquement *urbaine*. À titre de « mauvais » exemples, L.-J. Calvet cite deux études censées évoquer l'une un « *parler urbain* » (Dejmek 1987) et l'autre une « *variété sociale urbaine* » (Chauvin 1985), mais qui ne paraissent tenir aucunement compte des spécificités *urbaines* de leurs données ; L.-J. Calvet (1994 : 15) écrit donc :

le fait d'utiliser un corpus urbain ne garantit nullement que ses caractéristiques urbaines soient prises en compte par les procédures de description : la sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier des situations urbaines, elle doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc construire une approche spécifique de ces situations. Il est fréquent de rencontrer aujourd'hui les syntagmes « *jeunes urbains* », « *parlers urbains* » (Trimaille et Billiez 2000), « *poésie musicale urbaine* » (Billiez 1997), « *répertoires urbains* » (Boutet et Deprez 2000), « *styles sociaux urbains* » (Jablonka 2001), « *langue urbaine* », « *urbanisation linguistique* » (Bulot et Tsekos 1999), voire « *linguistique "urbaine"* » (Moïse et Fillol 2000 ; Calvet et Mouyama 2000 : 5) ou « *sociolinguistique suburbaine* » (Jablonka à par.). Ce foisonnement terminologique, somme toute normal pour un champ en pleine expansion, appelle une théorisation ou une modélisation qui ôteraient une partie du flou sémantique qui caractérise ces syntagmes, lorsqu'on les met bout à bout.

Malheureusement, il existe aussi certains chercheurs qui qualifient leurs recherches d'« *urbaines* » plus par effet de mode ou par « *tic* » d'écriture que par choix théorique, méthodologique ou épistémologique. De la même manière, certains *linguistes* évoquent les aspects *sociolinguistiques* de leur étude sans jamais procéder à l'analyse des rapports entre les formes observées et un quelconque contexte social<sup>1</sup>.

Cette « mode » de l'urbain n'est toutefois pas spécifique à la sociolinguistique ; elle se retrouve dans d'autres sciences sociales (sociologie, ethnographie, ethnologie, géographie *urbaines*), mais surtout fréquemment dans les médias, où l'on parle sans guère de précisions de « *culture urbaine* », de « *musique urbaine* » (*urban jungle*), de «

prêt-à-porter urbain », d'« urbaine couture » ou d' « urban wear », de « violences » et de « guérillas urbaines »... Cela est avant tout dommageable à ceux qui essaient de construire, à partir de réflexions théoriques et d'études empiriques, un champ homogène, celui de la *sociolinguistique urbaine*.

On peut effectuer un parallèle avec certains linguistes affirmant, au début de leur étude, que le langage est un fait social, pour passer sans complexe à une analyse linguistique « interne », ce que l'on a pu reprocher au *Cours de Saussure*, et surtout à nombre de ses successeurs.

On peut aussi se demander si l'adjectif *urbain* a le même sens lorsqu'il est employé à propos des grandes villes africaines ou pour les grandes métropoles occidentales. Les études sur les (vieilles) villes européennes portent souvent sur la constitution des groupes de pairs, des « sous-cultures urbaines », sur les phénomènes de ségrégation ou de ghettoïsation, alors que l'urbanisation africaine concerne plus spécifiquement des phénomènes d'exode rural, de distribution spatiale des *ethnies*, de véhicularisation des langues, de statut des langues nationales et des problèmes de scolarisation, etc. Ainsi J. Ndamba (2000 : 142) affirme que dans les pays africains « où l'hétérogénéité linguistique est un fait réel, le rôle des villes dans le développement ou la régression des langues se présente tout différemment » par rapport aux villes européennes de pays relativement moins plurilingues. Il semble donc que sous l'apparente homogénéité d'une étiquette s'opposent différentes situations, correspondant à des stades d'urbanisation et à des contextes socio-historiques différents.

### **1.3. Les étiquettes ne sont pas que des étiquettes**

Les « pièges » de l'adjectif *urbain* posent explicitement le problème des « étiquettes ». Loin de n'être qu'une querelle terminologique, la réflexion sur la qualification des champs de recherche pose avec acuité, lorsqu'on s'y penche sérieusement, la question des perspectives plus larges de la discipline. À ce titre, le débat épisodiquement relancé mais jamais clos sur les relations entre *sociolinguistique* et *sociologie du langage* nous paraît essentiel.

Ainsi, il serait tentant de souscrire à l'hypothèse d'une éventuelle redondance dans l'expression « sociolinguistique urbaine », comme si toute sociolinguistique ne pouvait être qu'*urbaine* : cette question, rappelons-le, a été soulevée lors du colloque de Libreville. Mais l'on courrait le risque évident de restreindre la portée de la sociolinguistique et donc de renoncer à l'ambition d'en faire « la » linguistique.

Cette question de la légitimité et de l'étendue de la sociolinguistique se pose au moins depuis Labov, lorsque celui-ci s'interrogeait sur la pertinence à qualifier sa recherche de « sociolinguistique » alors qu'elle lui semblait appartenir de plein droit à « la » linguistique. Cette formule, véritable *topos*, fut reprise plusieurs fois, par L. Guespin (1980 : « *il est très possible que, toute linguistique ayant rapport au social, le morphème socio puisse à terme s'avérer redondant* ») et L.-J. Calvet (1993 : 124 : « *la sociolinguistique ne peut [...] se définir que comme la linguistique* »). D. Morante (2000 : 71), craignant un « *également définitif dans le piège de la sociologie* », souhaite éviter le « *nouveau chantier* » de la *sociolinguistique urbaine* et s'en réfère à une seule *linguistique*.

L.-J. Calvet (2000 : 13) affirme contre vents et marées qu'il ne fait ni de la sociolinguistique

urbaine, ni de la sociologie du langage, ni de l'écolinguistique, mais « *de la linguistique* ». Mais le même auteur sous-titrera son ouvrage de 1994 *Introduction à la sociolinguistique urbaine*, et non « *à la linguistique urbaine* ». Pour nous, ce titre et les hésitations qu'il souligne, reflète, quelque part, « l'échec » inévitable d'une génération de linguistes dans leur tentative pourtant nécessaire d'affirmer la potentialité de la

sociolinguistique à être « la » linguistique, c'est-à-dire une perspective théorique et épistémologique globale et non un « sous-champ » prenant en compte des facteurs « externes ». Aujourd’hui, les *sociolinguistes* eux-mêmes effectuent des distinctions entre *linguistique* et *sociolinguistique*. Même si l'on réfute ces catégories, on emploie encore les expressions linguistiques « interne » et *sociolinguistique*, linguistique « dure » et *sociolinguistique*, etc. On n'efface pas ainsi des décennies d'histoire académique.

## 2.2. La sociolinguistique est-elle « née » urbaine ?

On pourrait expliquer la multiplication de ces travaux au regard de l'évolution de la société, qui tend à *s'urbaniser* de façon de plus en plus rapide, mais aussi au regard de l'histoire de la sociolinguistique, qui, selon certains, aurait toujours été « urbaine ». Malheureusement, on manque encore d'un regard rétrospectif sur l'émergence de la sociolinguistique : bien souvent, on fait « de la sociolinguistique » sans se préoccuper du sens pourtant polémique de cette nomination<sup>1</sup>, qui ne va toujours pas de soi aujourd'hui encore.

Si l'on affirme, comme beaucoup l'ont fait, que la première enquête sociolinguistique à pouvoir être nommée comme telle est celle de Labov à New York en 1964, on peut conclure que la sociolinguistique est bel et bien née « urbaine ». Si l'on considère toutefois l'enquête de Martha's Vineyard (antérieure à 1964), on s'aperçoit vite que l'idée tombe à l'eau. On peut pourtant considérer que les motifs sociaux du changement linguistique entrevus par Labov sur l'île de Martha's Vineyard (à savoir le désir d'une partie de la population d'aller vivre et travailler sur le continent) reposent en partie sur une attraction urbaine, puisque le continent se caractérise aussi par des agglomérations plus grandes et plus nombreuses. Cette hypothèse soutenue par D. de Robillard (2000a) paraît tout à fait juste, et permettrait donc d'asseoir

l'« urbanité » de la sociolinguistique. Encore faudrait-il que Labov fût effectivement le premier à mener une enquête sociolinguistique... Or, à nos yeux (Gasquet-Cyrus, en préparation), et jusqu'à ce que de nouveaux éléments nous soient soumis, la première enquête « sociolinguistique » plus ou moins explicite a été menée par le linguiste Auguste Brun dans le cadre de sa publication sur *Le français de Marseille* (1931).

Cette enquête a été effectuée « en milieu urbain », et Brun ne manquait pas de signaler les différences entre ce terrain et les enquêtes rurales qu'il avait effectuées auparavant. Mais il s'agit surtout d'un travail de linguiste de terrain relativement « traditionnel », sans focalisation sur les facteurs urbains. D'aucuns diront : les notes prises par Brun ne suffisent pas pour affirmer que le point de vue social a été envisagé dans sa complexité. Certes, Brun n'a élaboré ni protocole d'enquête, pas plus qu'il n'a songé à quantifier ses données pour établir pourcentages ou tris croisés. On ne lui reprochera pas d'avoir été de son temps. En revanche, qui peut affirmer que les postulats sociologiques de Labov sont à toute épreuve<sup>2</sup> ? En quoi les observations de Labov seraient-elles plus fiables que celles de Brun ? Il ne s'agit évidemment pas de comparer un linguiste majeur déterminant dans la linguistique du XXe siècle avec un linguiste peu connu sinon pour ses travaux locaux. Mais pourquoi le prestige de

l'un ferait-il de l'ombre à la hardiesse de l'autre<sup>3</sup> ?

Par ailleurs, on sait aussi que ce sont les travaux des anthropologues sur les langues amérindiennes qui ont grandement contribué à l'émergence de la sociolinguistique américaine : L'ensemble des linguistes américains, encore maintenant [1980], est traditionnellement attaché à un certain nombre d'études, à ce qu'ils appellent l'« anthropologie » et qui est une étude mixte de linguistique et de sociologie, impliquant en particulier des études amérindiennes, qui forment le substrat de pratiquement tous les

linguistes américains : la plupart d'entre eux ont passé une thèse sur une des langues amérindiennes... (Dubois 1980 : 661)

Ces mêmes chercheurs sont allés *sur le terrain* observer les pratiques linguistiques et les comportements sociaux qui leur étaient associés (Gumperz 1989 : 136). Or, ces terrains-là n'étaient pas spécifiquement urbains.

1 Il faudra aussi se pencher un jour sur la cohérence ou l'incohérence de la terminologie de la

sociolinguistique, qui parle de variantes, productions, pratiques ou représentations, sociales,

linguistiques, langagières et/ou sociolinguistiques, sociolangagières... Les distinctions terminologiques ne renvoient hélas pas toujours à des postulats théoriques bien définis.

2 Par exemple son choix des CSP plus que discutable... et discuté ; cf. entre autres Milroy et

Milroy (1992 : 98).

3 Les dimensions sociolinguistiques de l'oeuvre de Brun ont été soulevées à maintes reprises par plusieurs linguistes ; voir Gasquet-Cyrus (2000 et en préparation) pour une synthèse.

Si Labov a donc bel et bien « lancé » la sociolinguistique (et surtout une « méthode » qui sera largement reproduite), c'est de la même façon que Saussure a « lancé » la linguistique générale (et le structuralisme) du XXe siècle : en bénéficiant avant tout de circonstances et d'échos très favorables. On ne doit pas oublier ce qu'il y avait *avant, en même temps*, et ce qui s'est passé *après* un « tournant » de l'histoire de la linguistique, sous peine de caricaturer l'évolution scientifique d'une discipline.

D'ailleurs, à la lecture des témoignages des « fondateurs » de la sociolinguistique (recueillis par Paulston et Tucker 1997), Labov apparaît comme décalé, notamment par son refus d'envisager la sociolinguistique comme autre chose que « la » linguistique<sup>1</sup>.

Ce sont plutôt Ferguson, Fishman ou Hymes qui apparaissent comme les « fondateurs » de la sociolinguistique. Comme le souligne Bright (1997 : 58), la fameuse formule de Labov, si elle a très tôt séduit la plupart des sociolinguistes, n'a guère fait évoluer les mentalités et les étiquettes au sein des sciences du langage (« *success has been only partial* ») : contrairement à ce que voulait Labov, la sociolinguistique, loin d'avoir « remis la linguistique sur ses pieds », n'a eu de cesse de se développer et de multiplier ses spécificités.

### **2.3. Variation ou variation sociale : l'éternelle querelle entre dialectologie et sociolinguistique**

La dialectologie s'était attachée, depuis le XIXe s. au moins, à la question de la variation. On ne saurait trop souligner l'impact de l'*Atlas Linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont sur l'ensemble de la linguistique (cf. Shuy 1997 : 19 par exemple).

Mais aux dires de certains sociolinguistes, la dialectologie s'intéressant à la variation *géographique* ou *régionale* aurait « abandonné » la variation *sociale* ; en fait, il s'agit d'un choix volontaire basé sur les postulats théoriques de la dialectologie<sup>2</sup>.

Dans le même ordre d'idées, on a souligné que la dialectologie évitait soigneusement les villes pour établir ses points d'enquête, ses isoglosses et ses atlas. Selon cette version, la sociolinguistique aurait endossé un rôle refusé par la dialectologie<sup>3</sup>.

Il est vrai qu'une certaine tradition dialectologique européenne n'a pas pleinement saisi les enjeux de la variation sociale en milieu urbain. Mais ce serait avoir une vision trop simpliste de la dialectologie que d'accréditer pleinement ces thèses : certains dialectologues ne se sont pas limités à la variation géographique et ont pris en compte la variation sociale. Pour Shuy, le rôle de Raven Mc David Jr. est fondamental.

Ce dialectologue avait mis la variation au centre de ses recherches. Dans un article célèbre (Mc David Jr. 1948), il corrélait des facteurs sociaux et des variantes phonétiques (déjà le /-r/ postvocalique qu'étudiera Labov) : « *he noted that in communities where postvocalic /-r/ occurs with constriction, three variables decrease it : the more urban, younger, better educated speakers use less constriction.* » explique Shuy (1997 : 21)4, qui écrit aussi (1997 : 20) : « *in linguistic geography, there were many early features of modern sociolinguistics* »5. Il faut signaler que Mc David Jr. sera présent à la réunion de l'UCLA en 1964, au milieu des « fondateurs » de la sociolinguistique...

1 « Although Bill Labov became identified as central, and even equivalent to «sociolinguistics», he was not happy with the term early on. He wanted what he did to be seen as linguistics, and a direct challenge to other ways of doing linguistics » écrivait Hymes (1997 : 126). [Trad. : « Bien que Bill Labov est de plus en plus apparu comme central, et même synonyme de

« sociolinguistique », il n'était pas satisfait du terme aux tout débuts. Il souhaitait que son travail soit perçu comme de la linguistique, et un défi direct à d'autres manière de faire de la linguistique.»]

2 Voir, pour l'ensemble des relations dialectologie / dialectologie urbaine et sociolinguistique, la riche analyse de F. Chevillet (1991), notamment le chapitre « Dialectologie et sociolinguistique dans le monde anglo-saxon ».

3 A la ville, le type de variation change : la variation géographique devient sociale, puisque les villes se caractérisent par une hiérarchisation sociale plus complexe ou plus dense. D'une variation « horizontale » (spatiale), on passerait dans les villes à une variation « verticale » (sociale).

### **3. La question des « banlieues » et les fondements sociaux de la sociolinguistique**

#### **3.1. Les enjeux sociaux de la sociolinguistique**

On affirme souvent que la sociolinguistique est une « linguistique de la crise » (Gardin et Marcellesi 1987 : 16), c'est-à-dire qu'elle aurait émergé à partir d'interrogations concrètes sur des phénomènes sociaux problématiques. D'après Bachmann *et al.* (1981), qui véhiculent une idée généralement partagée, c'est la « redécouverte » de la pauvreté aux États-Unis, après une période d'apparente prospérité, qui aurait entraîné l'intervention de spécialistes en anthropologie linguistique, mais aussi de sociologues, de psychologues, d'« intervenants » divers. Sous l'autorité du président Kennedy<sup>2</sup>, des lois sociales visant à réduire les inégalités sont votées. Les États-Unis se posaient le problème de l'intégration sociale des minorités linguistiques (Noirs, Porto-Ricains, Chicanos, Indiens).

L'état d'esprit qui se fait jour, même dans les travaux les plus techniques, mérite qu'on s'y attarde. Il préfigure en effet une modification de la thématique fondant un courant de la linguistique actuelle. Tous les chercheurs qui s'en réclament, Labov ou Hymes, Fishman ou Shuy, sont profondément marqués d'un libéralisme humaniste qui leur fait proclamer dans leurs recherches mêmes une attitude qui se veut progressiste. Labov lui-même, qui a mis l'accent sur l'aspect méthodologique et mathématique de ses investigations, a consacré une partie importante de son oeuvre aux problèmes d'enseignement de la langue dans les milieux socio-culturellement défavorisés. (Bachmann *et al.* 1981 : 35)

Les travaux de Labov sur l'AAEV en 1965 ou ceux de Shuy *et al.* (1967) ont été financés par l'Office of Education, une institution qui attendait des réponses aux problèmes scolaires rencontrés par certaines populations. Mais d'après Bachmann *et al.* (1981), de nombreuses tentatives d'application de la sociolinguistique vont lancer des espoirs qui seront déçus par l'absence de résultats. Il importe donc de savoir que 1 Voir par exemple

les cours de deuxième et troisième cycles (Undergraduate Courses) de Shana Poplack, Université d'Ottawa [<http://aix1.uottawa.ca/~sociolx/spcourse.html>].

Pour conclure, nous commenterons cet avis de C. Baylon (1996 : 269) : la sociolinguistique américaine n'est pas née avec Labov - Labov est issu d'une très longue tradition - d'autre part [...] ce ne sont pas du tout les conditions des ghettos et de l'échec scolaire aux États-Unis qui ont créé la sociologie du langage américaine.

Elle naît tout à fait dans la tradition américaine, avec des gens qui sont fort connus à l'époque et au moment où naît en 1962 la psycholinguistique américaine de l'école d'anthropologie américaine.

La première partie de cet extrait résume la nuance que nous souhaitions apporter à la « naissance » de la sociolinguistique : le « enfin Labov vint » doit à présent être oublié pour une approche plus rigoureuse de l'histoire de la sociolinguistique, débarrassée également du fantasme des ghettos américains et de sa présumée mission sociale originelle : nombre de sociolinguistes avaient alors des ambitions humanistes 1 Ferguson (1997 : 80) par exemple : « The early work in sociolinguistics was problem driven... » [Trad. : « Les premiers travaux étaient motivés par des problèmes sociaux ».]

2 Trad. : « Les travaux de Labov sur le Black English étaient toujours devant lui, mais lorsque

Finalement, il les aborda de front, il ne le fit pas pour trouver des solutions sociales, mais il était surtout intéressé par l'étude des structures du changement et de la variation linguistiques. Il a pu, plus tard, songer à voir dans ses recherches et méthodes une perspective sociolinguistique plus globale, mais cela n'était pas clairement le cas au Séminaire. »

3 Trad. : « Le champ de la sociolinguistique s'intéressait au langage comme un problème dans la vie sociale. Aucun des problèmes n'était l'affaire de tous (par exemple le Black English, le bilinguisme, les planifications et politiques linguistiques, les interactions dans les petits groupes). » bien légitimes, mais elles n'expliquent pas à elles seules l'essor de la sociolinguistique. Toutefois, et comme l'a montré L.-J. Calvet (1999), on sait que les « fondateurs » de la sociolinguistique n'étaient pas tous des linguistes reconnus, mais qu'ils faisaient en majorité partie d'un réseau de jeunes chercheurs ayant l'ambition de donner une dimension sociale à l'étude du langage, en opposition théorique et académique avec le générativisme émergent de Chomsky. Il importe donc que les sociolinguistes contemporains ne justifient pas systématiquement leurs travaux en se référant à une époque et des travaux fort différents.

### **3.2. La question des « banlieues »**

Comme nous l'avons dit, une partie de la sociolinguistique s'intéresse de plus en plus aux phénomènes dits « de banlieue », à savoir les pratiques et les représentations linguistiques d'enfants ou d'adolescents, issus ou non de l'immigration, vivant dans des quartiers « dits difficiles » (périphéries urbaines, cités, HLM, bidonvilles, quartiers centraux populaires, etc.) et se rassemblant notamment entre « groupe de pairs ». Ces études de la « culture » ou des « sous-cultures » urbaines prennent pour support des interactions, des vannes, des discours, des récits, voire des chansons de rap, et des tentatives sont faites aussi pour examiner les corrélations entre les pratiques quotidiennes « de la rue » et les résultats scolaires.

Les travaux se multiplient actuellement sur ce sujet<sup>1</sup>, même si l'on semble parfois avoir du mal à dépasser l'affirmation aujourd'hui bien établie et quelque peu redondante : les *parlers urbains* sont un moyen pour les jeunes qui les façonnent de marquer leur(s) identité(s) problématiques...

L'une des justifications à ce foisonnement d'études provient des conséquences sociales des mutations urbaines opérées dans les villes : des enfants de migrants ou de milieux

défavorisés se retrouvent à la périphérie (géographique et/ou sociale) des agglomérations et développent une « culture » ou « sous-culture » urbaine à motivations identitaires, afin de répondre à l'insécurité<sup>2</sup> (linguistique, identitaire) et à la marginalisation de leur situation. Certes, ces problèmes sont d'actualité. La France a connu, selon l'expression consacrée des médias, des « flambées de violence » dans ses banlieues et ses cités (autour de Paris et de Lyon notamment). La plupart des incidents (violences verbales et physiques) ont pour motivation des problèmes d'intégration (xénophobies partagées, racismes plus ou moins affichés, répressions plus ou moins légales et manifestations plus ou moins outrancières, etc.). Les sociolinguistes auraient pour tâche, entre autres, d'essayer de comprendre ces phénomènes afin de les réguler. Mais les études trop souvent tombent dans des travers qui les privent de pertinence autre qu'immédiate.

Le premier écueil, rarement évité, est celui qui consiste à « glorifier » les pratiques de certains jeunes (jeux de mots, vannes, insultes, chansons plus ou moins élaborées) au point d'en faire de *l'art*. Il est tentant pour un sociolinguiste de « défendre » ainsi son objet d'étude, mais la confusion ne fait qu'augmenter entre des locuteurs qui ne partagent pas (et ne désirent pas) partager certaines normes et des « curieux » (journalistes, linguistes) qui viennent chercher du « pittoresque » et du « savoureux » dans des pratiques quotidiennes et somme toute « ormales ».

Cette posture amène à la « réification » de l'objet d'étude au point qu'on a parfois l'impression que les linguistes « fabriquent » du « parler jeune » ou du « parler banlieue ». Le corollaire de cette tendance est la folklorisation du parler « jeune » ou « banlieue », c'est-à-dire l'insistance sur les aspects pittoresques de ces pratiques à des fins commerciales (sketches, films, chansons, publicités), attitude que l'on retrouve même chez des linguistes (lexiques destinés au grand public).

1 Labov (1978) était déjà un précurseur ; mais on se reportera entre autres aux travaux de J.

Billiez (1992), D. Lepoutre (1997), et aux analyses critiques de Baggioni (1997).

2 Une notion-clé est celle d'*insécurité linguistique* (motivée, si l'on en croit la majorité des analyses, par une insécurité identitaire ou le positionnement dans un *interstice culturel*, Calvet

1994).

Les autres écueils relèvent de points plus précis, et peuvent être classés en trois tendances : - une focalisation relativement facile sur le lexique en insistant de préférence sur les items déviants ; on oublie la morphosyntaxe<sup>1</sup> et surtout la phonétique, la phonologie et la prosodie ;

- une description « technique » des pratiques linguistiques (processus de verlanisation ou de création d'autres formes crypto-ludiques), mais sans guère d'éclairage sur les usages concrets de ces pratiques<sup>2</sup>,

- un manque de réflexion théorique sur les objets décrits : on n'explique pas en quoi les pratiques seraient *spécifiques* ou *spécifiquement urbaines*.

Une partie de ces problèmes se retrouve dans les travaux de J.-P. Goudaillier qui, tout en restant extrêmement riches et fort utiles, n'en demeurent pas moins largement ambigus.

La parution du *Dictionnaire du français contemporain des cités* (Goudaillier 1998) marque bien la focalisation quasi-exclusive sur le lexique et sur les unités déviantes : la syntaxe est quasiment absente de l'ouvrage, ainsi que les particularités phonétiques et prosodiques du parler de certains jeunes. Certes, on ne peut reprocher à un dictionnaire de s'attacher essentiellement au lexique ; mais cet ouvrage, de loin le plus « médiatisé » de son genre, est symptomatique de cet attachement aux « mots ». On trouve aussi un

certain nombre d'erreurs qui finissent par agacer lorsque l'on s'aperçoit qu'elles sont la conséquence d'un manque d'enquêtes de terrain ou d'une façon bien particulière de concevoir le *terrain*. Ainsi J.-P. Goudaillier (1998), tout en remarquant fort justement que la situation marseillaise est différente de celle des cités parisiennes, commet des erreurs assez lourdes lorsqu'il définit le mot *chourmo* comme désignant un membre d'une bande de jeunes et par extension gars de cité (région marseillaise) et le féminin *chourmette* une jeune fille faisant partie d'une bande de jeunes, de *chourmos* alors que ces termes, issus du provençal mais relancés par le groupe de raggamuffin Massilia Sound System et largement diffusés par le roman *Chourmo !* de Jean-Claude Izzo, ne sont utilisés qu'à l'intérieur d'un réseau particulier de Marseille, et surtout pas par des « jeunes » ou « gars de cité » (cf. Binisti et Gasquet-Cyrus 2001). L'absence d'enquête de terrain (relevée ici par la prononciation donnée, et alors que ces mots prononcés et ), alliée à une confiance quasi-aveugle en la littérature et la chanson (la plupart des items relevés par J.-P. Goudaillier relatifs à Marseille sont écrits ou diffusés par la chanson<sup>3</sup>), entraîne ici des erreurs facilement évitables pour qui connaît le terrain. Autre exemple : le mot *Réné*, présenté par J.-P. Goudaillier (2000 : 27) comme comorien, mais qui ne l'est vraisemblablement pas.

Enfin, ces travaux, largement médiatisés, participent d'une folklorisation (parfois même à l'insu de l'auteur) évidente du « parler jeune »<sup>4</sup>, sur laquelle on a déjà beaucoup écrit.

- 1 Une exception notable est constituée par l'approche de B. Conein et F. Gadet (1998).
- 2 Le même constat a pu être dressé au sujet des approches structuralistes de l'humour dans les

années 1950-1970 : on se contentait de décrire les mécanismes linguistiques de l'humour (contres, calembours, jeux de mots) sans rattacher ces pratiques à leur contexte social (implicite, sociabilité, identité, tensions sociales, etc.). Cf. Gasquet-Cyrus (à par.).

3 Mais il n'est pas le seul puisque l'étude « pilote » de D. Duez et M.-H. Casanova (1997) est

exclusivement fondée sur des extraits de films et d'émissions télévisées, contextes dans lesquels les jeunes informateurs ont sans doute une attitude bien particulière, largement tournée vers la spectacularisation de leurs pratiques.

4 Voir, à titre d'exemple, la mise en scène du « parler jeune » dans le magazine *Phosphore*, n°

249, mars 2002, dossier « Enquête sur le langage jeune ».

### 3.3. La tentation interventionniste

On le voit, si ces questions sont passionnantes à traiter, et avant tout « brûlantes » par leur actualité et leurs implications sociales, elles sont semées de pièges difficilement évitables. La question de l'intervention se pose de façon encore plus aiguë sur ces terrains sensibles : on sent poindre dans de nombreux travaux la volonté d'*agir*, d'*intervenir* sur le terrain, et l'on pense que la sociolinguistique pourrait être un moyen de changer les choses. Ce sentiment tourne chez certains à l'engouement quasi passionnel lorsqu'ils remettent en question le système scolaire ou le modèle *forcément « jacobin »* de l'Etat-nation (Laroussi 2000), en brandissant « citoyenneté » et autres « droit à la différence ». Mais au-delà de l'aspect humaniste très respectable de nombreux travaux, on peut se demander si la sociolinguistique

contemporaine a réellement les moyens de ses désirs : la sociolinguistique peut-elle intervenir *efficacement* sur des terrains comme l'échec et la violence scolaires, les ségrégations spatiales, ethniques et sociales, les « outrances verbales » quotidiennes, etc. ? Il n'est pas certain que seule la bonne volonté suffise, et les tentatives d'intervention, trop isolées, se heurtent bien souvent et à la réalité du terrain, ou aux contraintes du

système éducatif. D'ailleurs, les échecs relatifs rencontrés à la fin des années 1960 aux États-Unis par les projets pourtant prometteurs et largement financés (*cf. supra*) donnent à réfléchir.

La sociolinguistique peut certes très bien décrire et expliquer des phénomènes. Toutefois, peut-elle réellement être efficace alors qu'elle se cherche encore une légitimité non seulement auprès des décideurs (politiques), mais aussi auprès des « autres » linguistes ? Nous espérons que la réponse sera rapidement positive, même si nous pensons que le manque de théorisation prive *pour l'instant* la sociolinguistique d'un rôle effectif. En dehors des foisonnantes travaux de T. Bulot qui tentent, l'un après l'autre, de circonscrire théoriquement ce que pourrait être une sociolinguistique urbaine<sup>1</sup>, aucune autre théorisation du champ n'est à ce jour disponible. Il convient toutefois d'accorder une place à part à L.-J. Calvet (1994) qui, sans avoir réellement théorisé le champ, a largement analysé, commenté et « adapté » les modèles et notions de l'École de Chicago pour justement permettre ces réflexions théoriques.

#### **4. Les limites de « l'urbanisation » de la linguistique**

##### **4.1. Des limites de « la ville »**

Il convient d'essayer de voir ce que pourrait être une sociolinguistique « non urbaine », puisqu'il faut bien tenter aujourd'hui de lui trouver une place ! Plusieurs chercheurs ont posé explicitement la question : y a-t-il une sociolinguistique *autre qu'urbaine* ? La tentation est grande de vouloir se représenter le monde comme un ensemble de centres urbains plus ou moins grands reliés entre eux par des réseaux (de communication, de migrants, de langues). Il est bien évident que l'établissement d'une césure profonde entre le monde rural et le monde urbain n'a plus guère de sens à l'heure de la « mondialisation » et de la rurbanisation.

Le rural entretient une dialectique permanente avec l'urbain. Il convient toutefois d'être prudent et de ne pas tout envisager selon le modèle occidental de la rurbanisation et des mégalopoles. Il n'y a peut-être pas de pays sans (grande) ville, mais il existe des pays avec de *vraies campagnes*, de vrais espaces ruraux que la ville n'influence encore guère. Par ailleurs, si « *la ville se dresse à l'horizon de notre histoire immédiate comme un inévitable destin* » (Calvet 1994 : 10), on ne peut réduire les phénomènes humains à la seule attraction des villes. La ville est en effet la matérialisation physique des désirs humains : argent, travail, contacts sociaux, loisirs, culture. Il a été envisagé (lors de l'atelier évoqué dans la note 1) de donner une définition « linguistique » de la ville ; mais ceci n'aurait aucun intérêt ni aucun sens : la 1 T. Bulot a notamment contribué à développer et affiner des concepts très précis comme ceux de *territorialisation, mobilité linguistique* ou *urbanisation sociolinguistique* ; *cf.* Bulot (à par.) pour une synthèse.

La définition de la ville est avant tout économique, sociale voire politique. C'est parce qu'elles sont parlées par des locuteurs socialement différents que les langues sont amenées à jouer un rôle social, mais elles ne régulent aucunement les villes : elles sont régies par les structurations sociales urbaines. Ce n'est donc pas la ville qui « régit » le monde, mais peut-être « l'économie », ou plus trivialement l'argent.

Comme le concède L.-J. Calvet (1994 : 27), « *les linguistes ne peuvent pas se passer d'une théorie sociologique de la ville* »<sup>1</sup>. Mais on peut en revanche tenter de déceler les *dimensions langagières* de la ville.

Si l'on postule que la sociolinguistique ne peut être qu'urbaine en considérant que le monde entier est urbain, urbanisé ou dépendant des centres urbains, on court non seulement le risque d'abandonner les milieux ruraux, qui subsistent avec leurs particularités, à la dialectologie, ou de limiter les problèmes linguistiques en milieu rural

aux contacts linguistiques entre langues régionales et langues « nationales » ; mais on risque aussi de négliger la spécificité des phénomènes réellement *urbains*.

#### **4.2. Y a-t-il une sociolinguistique « non urbaine » ?<sup>2</sup>**

Nous croyons pouvoir affirmer que *toute la sociolinguistique n'est pas urbaine*. Il existe sans doute, par exemple, une sociolinguistique rurale (proche, pourquoi pas, de la dialectologie, ou, soyons prétentieux, appelée à la remplacer ?), une sociolinguistique de l'humour (Gasquet-Cyrus, à par.) ou une sociolinguistique d'Internet, en plein développement Kasbarian 2000 ; Pierozak 2000a, b, à par.), qui est par définition *atopique*, et donc absolument pas urbaine... La sociolinguistique de l'humour n'est concernée que de loin par la question des langues véhiculaires ; en revanche, elle s'appuie sur les représentations linguistiques des usagers, sur leur gestion des interactions humoristiques, elle analyse les relations entre l'*incongruité* essentielle de l'humour et la *norme linguistique*, etc. I. Pierozak (2000b : 107) souligne ainsi la nécessité de « *réfléchir à la transposition de certains concepts essentiels en sociolinguistique* » comme *bilinguisme, diglossie ou communauté linguistique « sur un terrain spécifique que représente internet* ».

D'aucuns diront que la sociolinguistique n'a pas intérêt à se fragmenter en autant de terrains, en autant d'« étiquettes ». Mais il nous semble qu'elle n'a pas non plus à s'enfermer dans une voie théorique qu'elle ne tient souvent pas. Parler de sociolinguistique « de l'humour » ou « urbaine », ce n'est pas créer une multitude de sociolinguistiques ou de « sous-champs », comme s'il s'agissait de marquer un territoire ; le but est de construire des outils théoriques et méthodologiques spécifiques à différents terrains tout en conservant une perspective sociolinguistique globale et, ainsi, faire de la sociolinguistique une théorie linguistique générale. Mais il ne faut surtout pas faire comme si la dénomination de sa discipline ou de son champ de recherche n'avait pas d'importance ou allait de soi. Les problèmes rencontrés par la sociolinguistique et la sociologie du langage dans les années 1970 doivent servir de leçon : la légitimité d'une discipline passe en partie par sa visibilité institutionnelle et scientifique<sup>3</sup>.

Il apparaît donc judicieux de préciser sur quel domaine on applique des analyses, des méthodologies et des théories sociolinguistiques. Et, peut-être, de revendiquer sans crainte l'appartenance au courant de la sociolinguistique...

### **Conclusion**

Il est certain que ce tour d'horizon de la sociolinguistique urbaine, forcément non exhaustif, n'a pour d'autre ambition que de soulever quelques problèmes relatifs à l'émergence de ce champ et de le mettre en perspective avec d'autres thèmes de la linguistique, notamment les questions de « légitimité » et de « frontières ».

1 En l'occurrence, la plupart des recherches contemporaines en sociolinguistique urbaine s'appuie sur les travaux de l'Ecole de Chicago.

2 Cette question a été posée oralement par Auguste Moussirou-Mouyama lors du colloque de Libreville, en réaction aux discussions évoquées en note 1.

3 Voir à ce sujet les propos très stimulants de l'anthropologue Mahadev L. Apte (1988) au sujet des recherches sur l'humour et sur la nécessité des « étiquettes ».

Nous avons néanmoins pu souligner l'importance de la prise en compte des facteurs urbains dans le développement de la sociolinguistique. Nous avons vu que la sociolinguistique n'était pas « urbaine » par excellence ou par essence, et que certains

abus étaient commis dans l'emploi à outrance de l'adjectif *urbain*. Pour finir, nous avons bien identifié les champs de recherche d'une sociolinguistique non urbaine.

Une partie de la sociolinguistique francophone contemporaine a tendance à limiter le champ de la sociolinguistique (*urbaine*) aux phénomènes « jeunes » ou « banlieue ».

Si ces études présentent parfois un intérêt certain, leur multiplication tourne à la « mode », et cette restriction est préjudiciable à l'esprit d'ouverture de la sociolinguistique. La sociolinguistique « urbaine » déréglée entraîne une urbanisation de la sociolinguistique. Il faudrait préciser davantage quels sont les champs d'investigation de la sociolinguistique

: la variation, la variation *sociale*, le changement ou les contacts linguistiques ? On pourrait simplifier les choses en disant que la sociolinguistique, qui postule que toute pratique langagière n'existe que dans un contexte social, prend en charge l'analyse de toutes les facettes de l'hétérogénéité linguistique. On voit que l'étendue des domaines de la sociolinguistique est beaucoup plus vaste que ce que les travaux actuels suggèrent. Il serait peut-être temps que la sociolinguistique contemporaine définisse plus clairement ses orientations, ses postulats théoriques et ses champs d'application, au risque de faire de la sociolinguistique un « fourre-tout » dans lequel la polysémie des adjectifs *social* (*socio-*) et *urbain(e)* serait incontrôlée. Autrefois – il n'y a pas si longtemps – les ouvrages de linguistique générale commençaient toujours par affirmer que la langue était un objet social, puis on passait à l'analyse des faits internes de la *langue*, apparemment seuls dignes d'intérêt (Calvet 1993 : 7). Aujourd'hui, le même symptôme semble toucher les études de sociolinguistique : comme si l'on considérait le combat gagné, on ne précise pas en quoi l'analyse sera *sociolinguistique*. Avec les mêmes raccourcis, on annonce faire une étude

« sociolinguistique en milieu urbain », mais on ne fait pas autre chose – on nous passera la trivialité de l'expression – que de la « bonne vieille sociolinguistique ». On fait comme si *l'urbanisation* allait de soi. La sociolinguistique n'est finalement pas *urbaine* par essence, car elle a en charge d'envisager les phénomènes linguistiques dans une perspective beaucoup plus vaste que l'urbanisation ou la ghettoïsation ; si la tentation est grande pour le chercheur d'associer ses convictions citoyennes avec ses outils théoriques et méthodologiques, la sociolinguistique, en dépit de certaines possibilités qu'elle doit exploiter, ne peut malgré tout pas résoudre *tous* les problèmes qu'elle soulève, et le passionnel doit *parfois* céder le pas au théorique, le « social » (dans le sens contemporain de « faire du social ») au « sociolinguistique »...

En tout cas, nous espérons que ce débat se poursuivra, à la fois sérieux et passionné, car la question de l'intervention semble de plus en plus « urgente » à poser (Bulot 2001).

Il est peut-être temps, au moyen d'une épistémologie de la discipline, de se pencher à nouveau sur les interrogations qui ont permis l'émergence de la sociolinguistique et de reprendre certaines questions toujours ouvertes, et auxquelles ne pourra répondre qu'une sociolinguistique *consciente*, une sociolinguistique qui s'engage enfin dans les débats qui ont longtemps paru désuets (sociolinguistique ou sociologie du langage ? Sociolinguistique urbaine ou sociolinguistique ?) et non pas livrée à elle-même, aux passions, aux modes, aux tentations.

## **BIBLIOGRAPHIE / Sociolinguistique urbaine**

- BULOT T., VESCHAMBRE V., 2005 « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : hétérogénéité des langues et des espaces », dans Faire de la géographie sociale, Presses Universitaires de Rennes (Collection Géographie Sociale), Rennes, 20 pages (à paraître).
- BULOT T. (Dir.), 2004, *Les parlers jeunes (Pratiques urbaines et sociales)*. Cahiers de Sociolinguistique 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 176 pages.
- BULOT T., 2004, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière», dans Cahiers de Sociolinguistique 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 133-147.
- TRIMAILLE C. BULOT T., 2004, « Les parlers jeunes. Bibliographie générale et thématique », dans Cahiers de Sociolinguistique 9, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 149-172.
- CAUBET Dominique, BILLIEZ Jacqueline, BULOT Thierry , LEGLISE Isabelle et MILLER Catherine (Eds.), 2004, *Parlers Jeunes, Ici et Là-bas (Pratiques et représentations)*, L'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris 288 pages.
- BULOT T., CAUBET D., MILLER C., 2004, «Introduction. Parlers jeunes et jeunes urbains : le nécessaire inventaire», dans *Parlers jeunes, Ici et Là-bas (Pratiques et représentations)* , Paris, L'Harmattan, 7-16.
- BULOT T., 2004, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », dans *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)* , L'Harmattan, Paris, 113-146.
- BULOT T et BAUVOIS C., 2004, « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », dans *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)* , L'Harmattan, Paris, 7-12.
- BULOT T. (Dir.), 2004, *Lieux de ville et identité (Perspectives en sociolinguistique urbaine. Volume 1)*, Paris, L'Harmattan, 207 pages.
- BULOT T. (Dir.), 2004, *Lieux de ville et territoires (Perspectives en sociolinguistique urbaine. Volume 2)*, Paris, L'Harmattan, 197 pages.
- BULOT T., 2004, « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques», dans Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and

cultures in urban areas. Atti del Convegno internazionale (Udine, 5-7 dicembre 2002), Udine, Forum in corso di stampa, 15 pages (à paraître).

- BULOT T., MESSAOUDI L. (Dir.), 2003, *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)*, Éditions Modulaires Européennes, Cortil-Wodon,(Belgique), 337 pages.
- BULOT T., MESSAOUDI L., 2003, « Introduction : la ville représentée ou l'entité urbaine », dans *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)* , Éditions Modulaires Européennes, Cortil-Wodon, 5-11.
- BULOT T., 2003, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans Cahiers de Sociolinguistique 8, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 99-110.
- BULOT T. (Dir.) et BAUVOIS C., 2002, Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine, *Marges Linguistiques 3* , Marges Linguistiques, Saint-Chamas, 173 pages.
- BULOT T et BAUVOIS C., 2002, « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », dans *Marges Linguistiques 3* , Marges Linguistiques, Saint-Chamas, 1-5.
- BULOT T., 2002, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique » , dans *Marges Linguistiques 3* , Marges Linguistiques, Saint-Chamas, 91-105.
- BULOT T., 2002, « Le langage des jeunes », dans Images et Science (19ème Rencontres Internationales de l'audiovisuel scientifiques), Paris, CNRS, page 229.
- BULOT T., BAUVOIS C., BLANCHET P. (Dir.), 2001, *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)*, Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 163 pages.
- BULOT T., 2001, « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », dans *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)*, Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 5-11.
- BULOT T., 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans *Descriptions de situations*,, Télé Université du Québec, 21 pages.
- BULOT T., 2001, « La construction de la référence communautaire : le français de référence au centre ville », dans Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 27 (1-2), Louvain La Neuve, Peeters Verlag, 35-42.
- BULOT T., 2000, « Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain », dans Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romane. Tome III *Vivacité et diversité de la variation linguistique*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 87-94.
- BULOT T., 1999, « Sociolinguistic representations of French spoken in Rouen (methodological aspects) », dans Belgian Journal of Linguistics 13, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 205-220.
- BULOT T., 1999, « Langues et variétés régionales (urbaines et rurales ) », dans *Hétérogénéité linguistique des élèves et des étudiants dans l'Académie de Rouen : répertoires, pratiques et représentations* . Rapport Final (Caitucoli C. Dir.) à l'Appel d'offre du Comité National de Coordination de la Recherche en Éducation, 45-51.
- BULOT T., TSEKOS N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines » , dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 19-34.

- BULOT T. (Dir.), TSEKOS N., 1999, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, L'Harmattan, Paris, 234 pages.
- BULOT T., 1999, « Introduction : la dimension glottopolitique des villes », dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)* , Paris, L'Harmattan, 13-16.
- BULOT T., 1999, « La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée», dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)* , Paris, L'Harmattan, 39-70.
- BULOT T., 1999, « Dynamiques socio-langagières du territoire rouennais (Mobilité et langue) », dans les Cahiers de la MRS 21, Presses Universitaires de Caen, Caen, 31-56.
- BULOT T., BAUVOIS C., 1998, « Le sens du territoire (l'identification géographique en sociolinguistique), dans Revue PArole 5/6, Université de Mons Hainaut, .Mons, 61-80.
- BULOT T., BAUVOIS C., 1998, « Langue et société urbaine : les villes parlent, des sociolinguistes écoutent », dans Revue PArole 5/6, Université de Mons Hainaut, .Mons, 3-6.
- BULOT T., BAUVOIS C. (Dirs.), 1998, *Sociolinguistique urbaine : contributions choisies*, Revue Parole 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 139 pages.
- BULOT T., 1998, « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », dans *Rouen : reconstruction, langages (Socolinguistique normande : langues en ville)*, Etudes Normandes 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan, 41-45.
- BULOT T., 1998, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen» , dans *Rouen : reconstruction, langages (Socolinguistique normande : langues en ville)*, Etudes Normandes 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan, 59-71.
- BULOT T. (Dir.), 1998, *Rouen : reconstruction, langages (Socolinguistique normande : langues en ville)*, Etudes Normandes 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan, 96 pages.
- BULOT T. 1998, « Sociolinguistique des lieux de villes: les mots de Rouen », dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*, Presses Universitaires de Rouen, Mont Saint Aignan, 183-188.
- BULOT T., VAN HOOLAND M., 1997, « Représentations du parler banlieue à Rouen », dans Cahiers de la recherche et du développement Hors série, *Touche pas à ma langue![?] Les langages des banlieues*, IUFM Aix-Marseille, Marseille, 123-136.
- BULOT T., 1996, « Stigmatisation et vêture urbaine à Rouen: mise en mots d'une urbanisation » dans *Se Vêtir pour dire* , Coll. Bilans et Perspectives URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 223-234.
- BULOT T., TSEKOS N., 1996, *Caractérisation de la notion de confort nocturne dans les sites urbains Mise en mots du confort visuel nocturne à Rouen*), Rapport d'Études au CETE (Direction de l'Équipement, Normandie-Centre), 100 pages.
- TSEKOS N., BULOT T, GROSSE S., 1996, « L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont Saint Aignan, 301-307.
- BULOT T., DELAMOTTE R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas: hacia una glotopolítica de las ciudades», dans Signo & Seña 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144

